RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00939
Numéro SIREN : 507 961 050
Nom ou dénomination : A B RESTAURATION

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2021 sous le numéro de dépôt 4410

SAVEURS MAISON
le goût du service

SAVEURS MAISON
34 rue du général Leclerc – 54 320 Maxéville
Tel 03 83 19 37 81 - fax 03 83 46 75 27

RECU LE
17 MAI 2021
G.T.C. NANCY

Greffe du Tribunal de commerce
De Nancy
Cité judiciaire
BP 30 108
54 003 NANCY CEDEX

Maxéville, le 11/05/2021

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint les documents suivants relatifs au dépôt de nos comptes annuels 2018 :

- Chèque de 45,20 € à l'ordre du greffe,
- Procès-verbal et proposition d'affectation du résultat,
- Feuille de présence,
- Rapport de gestion,
- Bilan, compte de résultat et annexes au 31/12/2020,
- Rapport général du commissaire aux comptes,

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Adeline Fernandez
Directrice

SAVEURS MAISON

le goût du service

COMPTES ANNUELS

2020

certifié conforme

YZICO

xpertis cfe

Depuis le 1er Avril,
Expertis CFE conjugue ses
talents avec **Yzico** pour devenir

Plus d'informations sur **yzico-nouvellemarque.fr**

YZICO
L'accompagnement partiel

AB Restauration
Monsieur Michel ROBAUX
34 Rue du Général Leclerc
54320 MAXEVILLE

FM/DT/CC

Dossier n° : 00764

Objet – **Comptes annuels au 31/12/2020**

Villers-Lès-Nancy, le 22 avril 2021

Monsieur,

A l'issue de la mission de présentation des comptes annuels que vous nous avez confiée, nous vous prions de trouver, ci-joint, les états de synthèse de votre entreprise **arrêtés au 31/12/2020** et établis à partir des pièces, documents et informations que vous nous avez communiqués.

Votre chiffre d'affaires, pour cet exercice, est de **2 607 930 €** ; il est en augmentation de **6.54 %**.

Le taux de marge brute baisse de 2.16 points par rapport à l'exercice précédent. Il se situe à **51.55 %**.

La marge brute s'établit à **1 344 367 €** contre 1 314 810 € pour l'exercice précédent.

Le résultat de cet exercice ressort à **111 488 €**, soit **4.27 %** du chiffre d'affaires.

La capacité d'autofinancement décrit le potentiel de votre entreprise à dégager, de par son activité, au cours de la période, une ressource nouvelle qui pourra être utilisée notamment pour financer la croissance de son activité, financer de nouveaux investissements, rembourser des emprunts, verser des dividendes. Elle s'élève à **177 129 €**, contre 196 682 € au terme de l'exercice précédent.

Le fonds de roulement mesure le bon équilibre entre les besoins à long terme (actif immobilisé net) et le financement à long terme (fonds propres et dettes financières). Lorsque le fonds de roulement est excédentaire, il peut être utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Le fonds de roulement s'élève à **378 742 €**, contre 307 229 € au terme de l'exercice précédent.

Le besoin en fonds de roulement résulte du décalage dans le temps entre les encaissements et les décaissements liés à l'exploitation. Il s'élève à **123 235 €**, contre 95 316 € au terme de l'exercice précédent.

Il résulte de l'évolution de ces indicateurs au cours de l'exercice une trésorerie égale à **255 507 €**. Elle s'élevait à 211 912 € au terme de l'exercice précédent.

Nous vous précisons les points suivants :

- Nous avons pris bonne note que les stocks arrêtés par vos soins s'élèvent à **33 146 €**.

Yzico.fr

- Nous portons à votre connaissance que le contrôle des bases de TVA déclarées fait apparaître des régularisations. Vous devrez les porter sur la prochaine déclaration CA3-CA4, de la manière suivante :
    - TVA trop récupérée : régularisation à porter ligne 15 de la déclaration pour un montant de **1 829 €**.
    - Tva trop déclarée : régularisation à porter ligne 2 c de la déclaration pour un montant de 113 € (base ht à 20% :98€ ; base ht à 10% : 3€ ; base ht à 5.5% : 12€).

  Il est indispensable de préciser dans le cadre réservé à la correspondance page 1 de la déclaration que celle-ci contient les régularisations de TVA déductible et de TVA collectée relatives à l'exercice clos le 31/12/2020.

- Nous attirons votre attention sur l'importance de l'assurance Responsabilité des Dirigeants qui protège les dirigeants des éventuelles mises en cause personnelles qui peuvent mettre en péril leur propre patrimoine.

Nous vous adressons les informations et documents suivants :

- Un exemplaire de vos comptes annuels clos au 31/12/2020.

- L'avenant de reconduction à notre mission à nous retourner dûment signé par mail ou par courrier.

Nous vous précisons que vos comptes annuels sont directement adressés par nos soins à l'administration fiscale.

Nous restons à votre disposition, et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric MORELLI
Expert-Comptable

YZICO

conseil & expertise

Comptes Annuels / 2020

SAS AB RESTAURATION

34 Rue du Général Leclerc

54320 MAXEVILLE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

YZICO Nancy Technopole de Nancy Brabois 2 allée d'Evry - CS 60132 - 54603 Villers-les-Nancy Cedex

Tél. 03 83 67 69 00 - Courriel : nancy@expertiscfe.fr - Site Internet : www.yzico.fr

SAS au capital de 16 509 601,45 € - inscrite au bureau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Lorraine, Paris, Alsace et Champagne.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Nancy - SIREN N°790 659 098 RCS Nancy - TVA intracommunautaire FR 28 790 659 098

Sommaire

Compte rendu de l'Expert Comptable 1

A. Bilan et compte de résultat 3

Bilan 4

Compte de résultat 6

B. Annexe légale 7

Règles et méthodes comptables 8

Faits caractéristiques 11

Notes sur le bilan 12

Autres informations 20

C. Détail du bilan 23

Bilan détaillé 24

Liste simplifiée des immobilisations 28

D. Détail du compte de résultat 31

Compte de résultat détaillé 32

E. Dossier de gestion 37

Soldes intermédiaires de gestion 38

Dossier de Gestion 39

F. Déclarations fiscales et autres annexes 45

Compte rendu de l'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui a fait l'objet de notre lettre en date du 05/11/2014, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS AB RESTAURATION relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

Total bilan	959 010
Chiffre d'affaires	2 607 200
Résultat net comptable (Bénéfice)	**111 488**

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Villers les Nancy
Le 01/03/2021

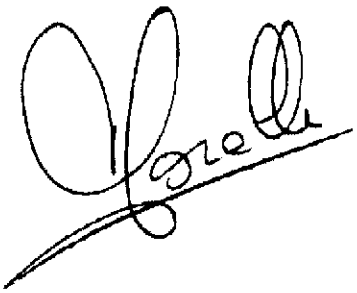

MORELLI Frédéric
Expert Comptable

Comptes Annuels 2020

Bilan et compte de résultat

Bilan

ACTIF				
***ACTIF IMMOBILISE**				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	18 920	4 399	14 521	
Autres immobilisations incorporelles				5 600
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	351 703	222 137	129 566	132 326
Autres immobilisations corporelles	178 515	88 682	89 833	71 756
Immobilisations financières				
Prêts	2 300		2 300	1 911
Autres immobilisations financières	7 259		7 259	7 259
***ACTIF CIRCULANT**				
Stocks				
Matières premières et autres approv.	33 146		33 146	32 875
Produits intermédiaires et finis	9 098		9 098	8 368
Créances				
Clients et comptes rattachés	373 348	5 134	368 214	351 250
Personnel	28 571		28 571	2 108
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 555		5 555	5 387
Autres créances	2 500		2 500	
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	2 100		2 100	
Disponibilités	255 507		255 507	211 912
Charges constatées d'avance	10 840		10 840	10 007
***COMPTES DE REGULARISATION**				
TOTAL ACTIF	**1 279 362**	**320 352**	**959 010**	**840 759**

Bilan

PASSIF	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/19
*** CAPITAUX PROPRES**		
Capital social ou individuel	200 000	200 000
Réserve légale	20 000	20 000
Report à nouveau	200 245	51 045
Résultat de l'exercice	**111 488**	**149 200**
Provisions réglementées		297
Total	**531 733**	**420 542**
***AUTRES FONDS PROPRES**		
Total		
***PROV./ RISQUES ET CHARGES**		
Provisions pour charges	32 655	26 842
Total	**32 655**	**26 842**
***DETTES**		
Emprunts	*52 700*	*78 698*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	52 700	78 698
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 100	178 900
Personnel	*57 337*	*59 738*
Organismes sociaux	*43 055*	*65 133*
Etat, Impôts sur les bénéfices	*43 888*	*2 992*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*3 680*	*3 595*
Autres dettes fiscales et sociales	*6 862*	*4 319*
Dettes fiscales et sociales	154 821	135 778
Total	**394 622**	**393 376**
TOTAL PASSIF	**959 010**	**840 759**

Compte de résultat

PRODUITS						
Production vendue	2 607 200	100,00	2 445 371	100,00	161 829	6,62
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 607 200	100,00	2 445 371	100,00	161 829	6,62
Production stockée	730	0,03	2 513	0,10	-1 784	-70,96
Total	**2 607 930**	**100,03**	**2 447 884**	**100,10**	**160 046**	**6,54**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de matières premières	1 263 834	48,47	1 147 889	46,94	115 945	10,10
Var. Stock de matières premières	-271	-0,01	-14 887	-0,61	14 616	-98,18
Total	**1 263 563**	**48,46**	**1 133 002**	**46,33**	**130 560**	**11,52**
MARGE SUR M/SES & MAT						
PRODUITS						
Subventions d'exploitation	47 004	1,80			47 004	
Autres produits	35 194	1,35	29 437	1,20	5 757	19,56
Total	**82 198**	**3,15**	**29 437**	**1,20**	**52 761**	**179,24**
CHARGES						
Autres achats et charges externes	239 522	9,19	230 561	9,43	8 961	3,89
Impôts, taxes et versements assimilés	49 088	1,88	32 966	1,35	16 123	48,91
Salaires et Traitements	735 659	28,22	656 672	26,85	78 987	12,03
Charges sociales	179 315	6,88	213 832	8,74	-34 517	-16,14
Amortissements et provisions	65 938	2,53	51 717	2,11	14 221	27,50
Autres charges	13		4 378	0,18	-4 366	-99,71
Total	**1 269 534**	**48,69**	**1 190 126**	**48,67**	**79 409**	**6,67**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**157 031**	**6,02**	**[illegible]**	**[illegible]**	**[illegible]**	**[illegible]**
Produits financiers			90		-90	-100,00
Charges financières	601	0,02	834	0,03	-233	-27,92
Résultat financier	**-601**	**-0,02**	**-744**	**-0,03**	**143**	**-19,20**
RESULTAT COURANT	**156 429**	**6,00**	**[illegible]**	**[illegible]**	**[illegible]**	**[illegible]**
Produits exceptionnels	297	0,01	150	0,01	147	97,96
Charges exceptionnelles	1 350	0,05	1 407	0,06	-57	-4,02
Résultat exceptionnel	**-1 053**	**-0,04**	**-1 257**	**-0,05**	**203**	**-16,17**
Impôts sur les bénéfices	43 888	1,68	2 992	0,12	40 896	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	**111 488**	**4,28**	**149 200**	**6,10**	**-37 712**	**-25,28**

Comptes Annuels 2020

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SAS AB RESTAURATION**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2020** , dont le total est de **959 010 euros**
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant **un bénéfice de 111 488 euros.**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014..
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 2 à 7 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
* Matériel de transport : 3 ans
* Matériel de bureau : 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,48 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2012.2014)

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société SAS AB RESTAURATION constate que la crise sanitaire liée à l'épidémie du covid 19 a eu un impact significatif sur son activité, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

La société AB RESTAURATION a perçu des aides aux paiements URSSAF et exonération de charges patronales pour un montant de 47 004 € et 49 821 €.
Elle a bénéficié de l'activité partielle.

Par ailleurs, les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
La valeur comptable des actifs et des passifs
La dépréciation des créances clients
La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
La dépréciation des stocks
Le chiffre d'affaires ;

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 600	18 920	5 600	18 920
Immobilisations incorporelles	**5 600**	**18 920**	**5 600**	**18 920**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	321 799	30 889	985	351 703
- Installations générales, agencements aménagements divers	118 772	32 878		151 650
- Matériel de transport	10 728			10 728
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 885	2 142	890	16 137
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**466 185**	**65 909**	**1 875**	**530 218**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 170	388		9 559
Immobilisations financières	**9 170**	**388**		**9 559**
ACTIF IMMOBILISE	**480 955**	**85 217**	**7 475**	**558 697**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	18 920	65 909	388	85 217
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**18 920**	**65 909**	**388**	**85 217**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	5 600	1 875		7 475
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**5 600**	**1 875**		**7 475**

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	Fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		4 399		4 399
Immobilisations incorporelles		**4 399**		**4 399**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	189 473	33 649	985	222 137
- Installations générales, agencements aménagements divers	51 532	15 480		67 012
- Matériel de transport	10 728			10 728
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 369	1 463	890	10 942
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**262 103**	**50 592**	**1 875**	**310 819**
ACTIF IMMOBILISE	262 103	54 991	1 875	315 218

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 430 373 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 300	2 300	
Autres	7 259	7 258	1
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	373 348	373 348	
Autres	36 626	36 626	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 840	10 840	
Total	**430 373**	**430 372**	**1**
Prêts accordés en cours d'exercice	389		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	2 500
Total	**2 500**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

Provisions réglementées

Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	297		297	
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**297**		**297**	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			297	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	26 842	5 813			32 655
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**26 842**	**5 813**			**32 655**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		5 813			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 394 622 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	52 700	26 467	26 233	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 100	187 100		
Dettes fiscales et sociales	154 821	154 821		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Total	**394 622**	**368 389**	**26 233**	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	25 998			

Prêt de 130 000€ consenti le 28 décembre 2017, avec l'intervention de la société France Active Garantie en qualité de co-preneur de risque, et dans le cadre du Fonds "Loi Galland"

Charges à payer

	[illegible]
Fourn. fact. non parvenues	12 111
Provision congés payés	57 337
Charges sociales congés payés	22 360
Charges payer - orga.sociaux	172
Etat autres charges payer	852
Cet	5 026
Total	**97 858**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Chges constatées d avance	10 840		
Total	**10 840**		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Interêts des emrpunts	*495*
Autres engagements donnés	495
Total	**495**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

YZICO
conseil & expertise

Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 32 655 euros

L'indemnité de départ en retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation :0.48%
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : 64 ans (non cadres) ou 66 ans (cadres)
- Taux de rotation du personnel : 1.5% (cadres) ou 2% (non cadres)
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2012.2014

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Comptes Annuels 2020

Détail du bilan

Bilan détaillé

	Brut	Amort.,dépréc.	Net	Net
ACTIF				
***ACTIF IMMOBILISE**				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - Concessions et droits similaires	18 920,00		18 920,00	
280500 - Amortis. concess. & droits simil.		4 399,15	-4 399,15	
	18 920,00	4 399,15	14 520,85	
Autres immobilisations incorporelles				
237000 - Avances sur immobilisat. incorporel				5 600,00
				5 600,00
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla				
215800 - Matériel de restauration	351 703,31		351 703,31	321 799,36
281580 - Installations, matériel		222 137,35	-222 137,35	-189 473,14
	351 703,31	222 137,35	129 565,96	132 326,22
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Instal.gales, agenct, aménagt.div.	151 650,28		151 650,28	118 772,34
218200 - Matériel de transport	10 728,01		10 728,01	10 728,01
218300 - Matériel de bureau	10 657,77		10 657,77	10 657,77
218400 - Mobilier	5 478,91		5 478,91	4 227,17
281810 - Amort ag cons divers		67 012,01	-67 012,01	-51 532,38
281820 - Amort matériel transport		10 728,01	-10 728,01	-10 728,01
281830 - Autres immobilisations corp.		10 197,15	-10 197,15	-9 439,99
281840 - Amortis. mobilier		744,74	-744,74	-928,99
	178 514,97	88 681,91	89 833,06	71 755,92
Immobilisations financières				
Prêts				
274300 - Prêts au personnel	2 300,00		2 300,00	1 911,40
	2 300,00		2 300,00	1 911,40
Autres immobilisations financières				
275500 - Cautionnements	7 258,98		7 258,98	7 258,98
	7 258,98		7 258,98	7 258,98
Total	**558 697,26**	**313 218,81**	**243 478,45**	**218 852,52**
***ACTIF CIRCULANT**				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
311000 - Stock matières premières	33 145,52		33 145,52	32 874,53
	33 145,52		33 145,52	32 874,53
Produits intermédiaires et finis				
355100 - Stock produits finis	9 097,90		9 097,90	8 368,10
	9 097,90		9 097,90	8 368,10
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - Clients	367 931,76		367 931,76	351 250,05

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
416000 - Clients douteux	5 415,90		5 415,90	
491000 - Prov. dépréciations clients		5 133,55	-5 133,55	
	373 347,66	5 133,55	368 214,11	351 250,05
Personnel				
421000 - Rémunérations dues	1 993,51		1 993,51	2 037,18
425001 - Personnel - avances et acomptes	170,44		170,44	70,44
431000 - Urssaf	26 406,62		26 406,62	
	28 570,57		28 570,57	2 107,62
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445662 - Tva autres biens et services	2 199,97		2 199,97	1 494,45
445700 - Tva/ créances irrecouv.				255,50
445801 - Régularisation tva collectée	113,58		113,58	
445803 - Regul tva ded-actif	140,00		140,00	3,33
445860 - Tva s/factures non parvenues	3 101,59		3 101,59	3 633,36
	5 555,14		5 555,14	5 386,64
Autres créances				
468700 - Divers - produits à recevoir	2 500,00		2 500,00	
	2 500,00		2 500,00	
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
409100 - Fournisseurs - acomptes s/commande	2 100,00		2 100,00	
	2 100,00		2 100,00	
Disponibilités				
512200 - Bnp paribas	253 781,20		253 781,20	210 240,64
530000 - Caisse	1 726,10		1 726,10	1 671,82
	255 507,30		255 507,30	211 912,46
Charges constatées d'avance				
486000 - Chges constatées d'avance	10 840,29		10 840,29	10 007,22
	10 840,29		10 840,29	10 007,22
Total	**720 664,38**	**5 133,55**	**715 530,83**	**621 906,52**
***COMPTES DE REGULARISATION**				
Total				
TOTAL ACTIF	**1 279 361,64**	**320 351,96**	**959 009,68**	**840 759,14**

Bilan détaillé

PASSIF		
*** CAPITAUX PROPRES**		
Capital social ou individuel		
101300 - Capital social	200 000,00	200 000,00
	200 000,00	200 000,00
Réserve légale		
106100 - Réserve légale	20 000,00	20 000,00
	20 000,00	20 000,00
Report à nouveau		
110000 - Report nouveau	220 160,03	70 959,66
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-19 915,00	-19 915,00
	200 245,03	51 044,66
[illegible]		[illegible]
Provisions réglementées		
145000 - Amortissements dérogatoires		296,53
		296,53
[illegible]		
***AUTRES FONDS PROPRES**		
[illegible]		
***PROV./ RISQUES ET CHARGES**		
Provisions pour charges		
153000 - Provisions pensions & obligat.simil	32 655,00	26 842,00
	32 655,00	26 842,00
Total	32 655,00	[illegible]
***DETTES**		
Emprunts		
~~164000 - Emprunts auprès établ. de crédit~~	~~52 699,73~~	~~78 697,58~~
	52 699,73	*78 697,58*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	52 699,73	78 697,58
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	174 989,28	172 873,94
408100 - Fourn. fact. non parvenues	12 111,19	6 026,40
	187 100,47	178 900,34
Personnel		
427000 - Saisie sur salaire		190,36
428200 - Provision congés payés	57 336,62	47 483,87
428600 - Personnel - autres charges à payer		12 064,00
	57 336,62	*59 738,23*
Organismes sociaux		
431000 - Urssaf		26 044,38
437200 - Mutuelle		125,80
437210 - Almutras mutuelle	1 948,16	
437300 - Hamanis Retraite C & NC	4 888,31	5 762,42
437310 - Prévoyance		38,80
437320 - Unmi prévoyance	4 577,69	
437340 - Participation formation contin	8 769,25	9 771,81
438200 - Charges sociales congés payés	22 360,00	18 650,00

Bilan détaillé

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
438600 - Charges payer - orga.sociaux	172,00	4 740,00
438700 - Charges sociales - produits à recev	339,84	
	43 055,25	*65 133,21*
Etat, Impôts sur les bénéfices		
444000 - Etats - is	43 888,00	2 992,00
	43 888,00	*2 992,00*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
445510 - Tva décaisser	1 991,00	2 192,00
445802 - Régularisation tva - passif		397,00
445804 - Régul. tva déd. passif	1 688,60	1 005,82
	3 679,60	*3 594,82*
Autres dettes fiscales et sociales		
442100 - Prelevement a la source	984,00	1 042,40
448600 - Etat autres charges payer	852,00	3 277,00
448605 - Cet	5 026,00	
	6 862,00	*4 319,40*
Dettes fiscales et sociales	154 821,47	135 777,66
TOTAL PASSIF	**959 009,68**	**840 759,14**

Liste simplifiée des immobilisations

Code	Désignation	Date acq.	M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
205000	**Concessions et droits similaires**								
0000000131	mise en exploitation logiciel Adoxi	27/01/20	L	33,33	4 800,00		1 484,44	1 484,44	3 315,56
0000000135	MISE EN EXPLOITA°LOGICIEL ADOXIA	01/03/20	L	33,33	1 350,00		375,00	375,00	975,00
0000000132	DEVELOPPEMENT PORTAGE LOGICIEL AD(	09/04/20	L	33,33	6 400,00		1 552,59	1 552,59	4 847,41
0000000133	Interface de recopie trames menus	08/07/20	L	33,33	1 880,00		301,15	301,15	1 578,85
0000000134	LICENCES PROGOR	16/07/20	L	33,33	4 490,00		685,97	685,97	3 804,03
Total du compte 205000					**18 920,00**		**4 399,15**	**4 399,15**	**14 520,85**
215800	**Matériel de restauration**								
0000000001	support four NDBR 2002	01/10/08	L	33,33	219,05	219,05		219,05	
0000000004	Four mixte pâtisserie NDBR	01/10/08	L	33,33	2 062,62	2 062,62		2 062,62	
0000000005	Rayonnages chambers froides	01/10/08	L	33,33	6 274,24	6 274,24		6 274,24	
0000000009	Chariot echelle inox NDBR	01/10/08	L	33,33	305,00	305,00		305,00	
0000000012	Lave mains salle patisserie	01/10/08	L	20,00	463,12	463,12		463,12	
0000000014	Scelleuse barquette HMI	04/03/09	L	20,00	7 800,00	7 800,00		7 800,00	
0000000019	Cellule de refroidissement bonnet	23/02/10	L	20,00	15 456,19	15 456,19		15 456,19	
0000000016	Echelles 2	23/03/10	L	50,00	425,00	425,00		425,00	
0000000017	Echelles 2	01/04/10	L	50,00	425,00	425,00		425,00	
0000000018	Chambre froide	26/10/10	L	14,29	12 614,00	12 614,00		12 614,00	
0000000020	Scelleuse rescaset	28/01/11	L	50,00	2 751,50	2 751,50		2 751,50	
0000000053	Chambre froide	19/12/11	L	14,29	12 860,34	12 860,34		12 860,34	
0000000054	Thermoscelleuse Rescaset	27/12/11	L	33,33	2 680,00	2 680,00		2 680,00	
0000000055	Four mixte electrique PREV	30/01/12	L	20,00	16 500,00	16 500,00		16 500,00	
0000000027	Thermoscelleuse Metro	07/08/13	L	33,33	567,00	567,00		567,00	
0000000028	Lave mains Horis	27/12/13	L	20,00	858,00	858,00		858,00	
0000000029	Gecam thermoscel.manuel 3102	03/01/14	L	50,00	4 054,50	4 054,50		4 054,50	
0000000030	Conteneurs livraison crèche	06/03/14	L	33,33	280,50	280,50		280,50	
~~0000000031~~	~~Conteneurs livraison crèche~~	~~06/03/14~~	~~L~~	~~33,33~~	~~1 326,00~~	~~1 326,00~~		~~1 326,00~~	
0000000032	Imprimante étiquettes menu	02/04/14	L	50,00	1 514,22	1 514,22		1 514,22	
0000000034	Robot coupe DEPATECH	22/01/15	L	33,33	1 819,50	1 819,50		1 819,50	
0000000036	Scelleuse manupack + 2 empreint	18/11/15	L	33,33	6 196,08	6 196,08		6 196,08	
0000000037	Matériels chariots et accessoire	19/11/15	L	33,33	3 442,79	3 442,79		3 442,79	
0000000061	Cuisine centrale	31/03/16	L	14,29	43 036,00	23 072,05	6 147,99	29 220,04	13 815,96
0000000062	Bloc 4 feux gaz	31/03/16	L	14,29	3 355,00	1 798,67	479,29	2 277,96	1 077,04
0000000063	Friteuse électrique Turbofrit	31/03/16	L	14,29	3 613,00	1 936,96	516,14	2 453,10	1 159,90
0000000064	Marmite chauffe directe gaz	31/03/16	L	14,29	5 936,00	3 182,36	848,00	4 030,36	1 905,64
0000000065	Groupe à air à distance PROFROID	15/06/16	L	14,29	11 075,00	5 607,81	1 582,14	7 189,95	3 885,05
0000000072	Cellule de refroidissement	18/08/16	L	14,29	13 000,00	6 257,53	1 857,14	8 114,67	4 885,33
0000000066	Trancheur électrique à courroie	17/11/16	L	14,29	4 142,96	1 847,89	591,85	2 439,74	1 703,22
0000000075	BLIXER 4	31/08/17	L	14,29	1 169,32	390,25	167,05	557,30	612,02
0000000076	DISTRI CAFE AUTOBAR	31/08/17	L	14,29	1 901,57	634,61	271,65	906,26	995,31
0000000077	DISTRIBUTEUR	31/08/17	L	14,29	1 159,80	387,07	165,69	552,76	607,04
0000000078	CELLULE REFROID BONNET	31/08/17	L	14,29	2 172,63	725,08	310,38	1 035,46	1 137,17
0000000079	USTENSILES CUISINE 1	31/08/17	L	14,29	4 639,14	1 548,21	662,73	2 210,94	2 428,20
0000000080	USTENSILES CUISINE 2	31/08/17	L	14,29	1 161,40	387,59	165,91	553,50	607,90
0000000081	DISTRIBUTEUR CAFE/LAIT AUTOBAR	31/08/17	L	14,29	1 372,17	457,93	196,02	653,95	718,22
0000000082	HOTTE	31/08/17	L	14,29	14 848,02	4 955,22	2 121,14	7 076,36	7 771,66
0000000083	ENREGISTREUR TEMPERATURE	31/08/17	L	14,29	5 987,63	1 998,24	855,37	2 853,61	3 134,02
0000000084	ARMOIRE HAUTE	31/08/17	L	14,29	1 707,15	569,73	243,88	813,61	893,54

Liste simplifiée des immobilisations

Report **215800 Matériel de restauration**

Code	Désignation	Date acq.	M	T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
0000000085	CHAMBRE FROIDE NEGATIVE	31/08/17	L	14,29	11 497,28	3 836,99	1 642,47	5 479,46	6 017,82
0000000086	CHAMBRE FROIDE POSITIVE	31/08/17	L	14,29	21 094,01	7 039,71	3 013,43	10 053,14	11 040,87
0000000087	ARMOIRE A GRILLE POSITIVE	31/08/17	L	14,29	3 920,68	1 308,45	560,10	1 868,55	2 052,13
0000000088	FRITEUSE	31/08/17	L	14,29	4 434,43	1 479,90	633,49	2 113,39	2 321,04
0000000089	FEU	31/08/17	L	14,29	3 829,27	1 277,95	547,04	1 824,99	2 004,28
0000000090	PLAQUE	31/08/17	L	14,29	2 640,83	881,32	377,26	1 258,58	1 382,25
0000000091	SAUTEUSE	31/08/17	L	14,29	7 569,69	2 526,23	1 081,38	3 607,61	3 962,08
0000000092	MARMITE	31/08/17	L	14,29	6 598,85	2 202,23	942,69	3 144,92	3 453,93
0000000093	BATTEUR MELANGEUR	31/08/17	L	14,29	8 589,13	2 202,23	942,69	3 144,92	5 444,21
0000000094	EQUIPEMENT FRIGO	31/08/17	L	14,29	12 270,63	4 095,09	1 752,95	5 848,04	6 422,59
0000000095	LAVE USTENSILE	31/08/17	L	14,29	6 145,63	2 050,99	877,95	2 928,94	3 216,69
0000000096	ADOUCISSEUR	31/08/17	L	14,29	4 913,92	1 639,93	701,99	2 341,92	2 572,00
0000000097	MIXEUR PLONGEANT MP 550 ULTRA	31/10/17	L	14,29	667,85	206,99	95,41	302,40	365,45
0000000099	SCELLEUSE MANUELLE	23/10/18	L	14,29	4 426,68	751,83	632,38	1 384,21	3 042,47
0000000109	TURBO ROBOT COUPE	09/05/19	L	50,00	1 044,00	336,40	522,00	858,40	185,60
0000000118	Mixeur BLIXER4VV	02/03/20	L	14,29	1 879,00		222,94	222,94	1 656,06
0000000119	FOUR MIXTE EQUAJET STE FAMILLE	04/06/20	L	14,29	14 000,00		1 150,00	1 150,00	12 850,00
0000000120	FOUR MIXTE EQUAJET INJECTION ELECTR	21/08/20	L	14,29	14 000,00		722,22	722,22	13 277,78
0000000121	COUPE LEGUMES TRS CLASSIC	31/08/20	L	14,29	1 010,00		48,50	48,50	961,50
	Total du compte 215800				**351 703,32**	**188 488,09**	**33 649,26**	**222 137,35**	**129 565,97**
	218100 Instal.gales, agenct, aménagt.div.								
0000000038	Signalétique	23/10/12	L	25,00	1 086,90	1 086,90		1 086,90	
0000000039	Amménagement labo	26/02/14	L	20,00	6 626,50	6 626,50		6 626,50	
0000000040	Aménagement poste froid	19/01/15	L	20,00	5 365,25	5 311,60	53,65	5 365,25	
0000000042	Aménagement electrique	30/11/15	L	14,29	6 668,05	3 892,35	952,58	4 844,93	1 823,12
0000000041	Groupes froid Eurotech	21/12/15	L	14,29	24 500,00	14 097,22	3 500,00	17 597,22	6 902,78
0000000058	Chambre froide	31/12/15	L	14,29	11 517,00	6 594,83	1 645,28	8 240,11	3 276,89
0000000067	Chambre froide habillage mur	20/01/16	L	14,29	1 296,00	730,79	185,14	915,93	380,07
0000000056	Tourelle cuisine principale	26/01/16	L	20,00	4 190,00	3 358,98	831,02	4 190,00	
0000000068	Aménagt cuisine-maçonnerie	29/01/16	L	10,00	8 420,02	3 302,51	842,00	4 144,51	4 275,51
0000000069	Sas entrée cuisine	10/05/16	L	10,00	9 899,00	3 604,89	989,90	4 594,79	5 304,21
0000000070	Hono archi chambre froide	11/07/16	L	14,29	4 500,00	2 232,15	642,86	2 875,01	1 624,99
0000000103	RAYONNAGE CUISINE CENTRALE	18/10/19	L	20,00	3 580,00	145,19	716,00	861,19	2 718,81
0000000104	CELLULE DE REFROIDISSEMENT	28/10/19	L	20,00	10 750,00	376,25	2 150,00	2 526,25	8 223,75
0000000111	TRAVAUX BUREAUX	30/11/19	L	10,00	20 373,62	172,22	2 000,00	2 172,22	18 201,40
0000000122	Stores bureaux	06/05/20	L	10,00	2 230,00		145,57	145,57	2 084,43
0000000123	INSTALLA°VIDEOSURVEILLANCE	29/05/20	L	10,00	1 629,14		95,94	95,94	1 533,20
0000000124	VESTIAIRES	02/06/20	L	10,00	4 494,25		260,92	260,92	4 233,33
0000000125	VESTIAIRE VAND STE FAMILLE	17/07/20	L	10,00	643,00		29,29	29,29	613,71
0000000126	INSTALLA°DIJONCTEUR	16/10/20	L	10,00	1 368,50		28,51	28,51	1 339,99
0000000128	ALIMENTAT°CHAMBRE FROIDE VAND	20/10/20	L	10,00	1 045,05		20,61	20,61	1 024,44
0000000127	CHAMBRE FROIDE NEGATIVE VAND	21/10/20	L	10,00	19 870,00		386,36	386,36	19 483,64
0000000130	SERRURE ANTI PANIQUE	22/12/20	L	10,00	1 598,00		4,00	4,00	1 594,00
	Total du compte 218100				**151 650,28**	**51 532,38**	**15 479,63**	**67 012,01**	**84 638,27**
	218200 Matériel de transport								
0000000043	Peugeot Partner	11/07/11	L	33,33	10 728,01	10 728,01		10 728,01	
	Total du compte 218200				**10 728,01**	**10 728,01**		**10 728,01**	

Liste simplifiée des immobilisations

Report **218300 Matériel de bureau**

Code	Désignation	Date acq.	M	T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
218300	**Matériel de bureau**								
0000000044	Ordinateur	07/07/11	L	33,33	566,89	566,89		566,89	
0000000045	Imprimante Minolta	01/01/12	L	33,33	546,78	546,78		546,78	
0000000046	PC lenovo	22/03/12	L	33,33	507,44	507,44		507,44	
0000000047	PC toshiba Pro C870	05/09/12	L	33,33	596,08	596,08		596,08	
0000000048	Ordinateur HP P3500MT SEGOLENE	04/01/13	L	33,33	541,76	541,76		541,76	
0000000049	Ecran Acer G236 SEGOLENE	04/01/13	L	33,33	111,12	111,12		111,12	
0000000050	Ordinateur terra business ADELINE	30/09/14	L	33,33	1 355,00	1 355,00		1 355,00	
0000000071	Ordinateur TERRA COMPTABLE	30/09/16	L	33,33	1 943,90	1 943,90		1 943,90	
0000000073	Imprimante étiquettes	08/12/16	L	33,33	1 615,00	1 615,00		1 615,00	
0000000098	PC ALL IN ONE TERRA PC2205	21/06/17	L	33,33	1 883,80	1 587,27	296,53	1 883,80	
0000000114	MINI PC INTEL NUC8I3BEH	04/11/19	D	41,67	990,00	68,75	460,63	529,38	460,62
	Total du compte 218300				**10 657,77**	**9 439,99**	**757,16**	**10 197,15**	**460,62**
218400	**Mobilier**								
0000000105	CAISSONS	08/10/19	L	14,29	343,00	11,30	49,00	60,30	282,70
0000000110	4 BUREAUX	10/10/19	L	14,29	1 502,80	48,30	214,69	262,99	1 239,81
0000000106	ARMOIRES	25/10/19	L	14,29	585,00	15,32	83,57	98,89	486,11
0000000107	ARMOIRE BASSE SILVER CHENEDL	25/10/19	L	14,29	420,00	11,00	60,00	71,00	349,00
0000000108	CAISSON 3T NOYER	25/10/19	L	14,29	165,00	4,32	23,57	27,89	137,11
0000000112	ARMOIRE BASSE 2P	04/12/19	L	14,29	172,00	1,84	24,57	26,41	145,59
0000000113	COMMODE 2P	12/12/19	L	14,29	149,17	1,12	21,31	22,43	126,74
0000000136	ARMOIRES RIDEAUX	12/03/20	L	14,29	375,00		43,01	43,01	331,99
0000000129	TERRASSES MAXE -VAND	23/06/20	L	14,29	1 766,94		131,82	131,82	1 635,12
	Total du compte 218400				**5 478,91**	**93,20**	**651,54**	**744,74**	**4 734,17**
275500	**Cautionnements**								
0000000074	Cautionnements	01/01/16	N		5 503,98				5 503,98
0000000100	DEPOT GARANTIE BNP	27/03/18	N		1 755,00				1 755,00
	Total du compte 275500				**7 258,98**				**7 258,98**
	Total de la liste simplifiée				**556 397,27**	**260 281,67**	**54 936,74**	**315 218,41**	**241 178,86**

Répartition des dotations économiques

54 476,11	linéaire
460,63	dégressif
	variable

Comptes Annuels 2020

Détail du compte de résultat

Compte de résultat détaillé

	[illegible] au 31/12/20 12 mois	%	[illegible] au 31/12/19 12 mois	%	[illegible]	[illegible]
PRODUITS						
Production vendue						
701001 - Repas ndbr	512 998,34	19,68	525 710,66	21,50	-12 712,32	-2,42
701002 - Repas Ars CM	95 318,07	3,66	87 261,56	3,57	8 056,51	9,23
701003 - Repas ars pv	278 002,41	10,66	232 970,16	9,53	45 032,25	19,33
701004 - Repas domicile Maxéville	278 014,84	10,66	278 169,21	11,38	-154,37	-0,06
701005 - Repas traiteur 10%	434,75	0,02	9 843,58	0,40	-9 408,83	-95,58
701006 - Repas traiteur 20%	-156,00	-0,01	856,20	0,04	-1 012,20	-118,22
701007 - Repas pierre vivier sandwich	4 058,05	0,16	3 848,87	0,16	209,18	5,43
701008 - Repas occasionnel 5.5%	299,14	0,01	3 425,86	0,14	-3 126,72	-91,27
701010 - Repas admr Pam	143 418,13	5,50	127 947,25	5,23	15 470,88	12,09
701011 - Repas sainte famille	355 518,03	13,64	360 160,84	14,73	-4 642,81	-1,29
701013 - Repas admr le pain de sucre	45 318,35	1,74	48 701,94	1,99	-3 383,59	-6,95
701014 - Repas Pumuckl adulte	4 588,37	0,18			4 588,37	
701015 - Repas crèche adulte			5 837,22	0,24	-5 837,22	-100,00
701016 - Repas Pumuckl enfant	18 962,64	0,73	21 394,43	0,87	-2 431,79	-11,37
701018 - Couvent des frères Dominicains	5 038,10	0,19	3 354,70	0,14	1 683,40	50,18
701019 - Repas mairie de rozelieures	5 162,51	0,20	2 395,88	0,10	2 766,63	115,47
701020 - Repas mairie de villacourt	9 737,40	0,37	5 043,59	0,21	4 693,81	93,06
701021 - Repas Mecs la chaumière	79 317,82	3,04	5 125,36	0,21	74 192,46	NS
701022 - Repas Les Ptits Roseaux	27 400,38	1,05			27 400,38	
701023 - Repas Sis d'Einvaux	10 139,63	0,39			10 139,63	
701024 - Repas marpa	47 150,80	1,81	49 074,40	2,01	-1 923,60	-3,92
701025 - Plateaux repas froid			199,50	0,01	-199,50	-100,00
701026 - Gip les ptits loups	16 261,51	0,62	24 087,27	0,99	-7 825,76	-32,49
701027 - Repas Acm Bayon	16 770,36	0,64			16 770,36	
701028 - Repas admr euron moselle	42 712,68	1,64	47 381,18	1,94	-4 668,50	-9,85
701029 - Repas admr moselle & meurthe	13 280,29	0,51	78 679,90	3,22	-65 399,61	-83,12
701030 - Repas admr blainville	30 619,15	1,17	24 546,68	1,00	6 072,47	24,74
701031 - Repas admr varangeville	2 399,19	0,09	16 398,71	0,67	-13 999,52	-85,37
701032 - Repas admr assad	101 952,38	3,91	107 186,64	4,38	-5 234,26	-4,88
701033 - Repas ars 3	29 048,51	1,11	15 189,77	0,62	13 858,74	91,24
701035 - Epicerie ndbr 5.50%	6 088,91	0,23	7 758,12	0,32	-1 669,21	-21,52
701036 - Repas saint sauveur	234 000,02	8,98	236 628,41	9,68	-2 628,39	-1,11
701037 - Epicerie 5.50% ars 3	1 079,15	0,04	2 177,47	0,09	-1 098,32	-50,44
701039 - Repas ars siege			2 476,00	0,10	-2 476,00	-100,00
701045 - Mjc favieres repas enfants			633,75	0,03	-633,75	-100,00
701051 - Epicerie 5.5 % ste famille			11 228,51	0,46	-11 228,51	-100,00
701052 - Epicerie st sauveur 5.5%	6 160,66	0,24	6 214,08	0,25	-53,42	-0,86
701053 - Repas admr les mirabelliers 5.50%	85 646,12	3,28	73 459,58	3,00	12 186,54	16,59
701056 - Repas domicile Vandoeuvre	50 795,05	1,95			50 795,05	
701057 - Repas Les ptits Lutins	1 547,73	0,06			1 547,73	
701058 - Repas le Jardin de Gaia	2 390,72	0,09			2 390,72	
701059 - Repas Admr Toul	27 290,09	1,05			27 290,09	
701060 - Repas Mecs Nancy	281,52	0,01			281,52	
701210 - Epicerie st famille 20%			2 074,14	0,08	-2 074,14	-100,00
701211 - Epicerie 20% Ste famille	1 798,63	0,07			1 798,63	

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. rel. (%)
701511 - Epicerie 5.5% Ste famille	9 300,34	0,36			9 300,34	
702000 - Ventes de produits intermédiaires	39,93				39,93	
706001 - Assistance technique-Mad	2 070,84	0,08	12 175,04	0,50	-10 104,20	-82,99
708400 - Activité annexe - mad de psl	4 944,48	0,19	5 754,48	0,24	-810,00	-14,08
	2 607 200,02	100,00	2 445 370,94	100,00	161 829,08	6,62
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 607 200,02	100,00	2 445 370,94	100,00	161 829,08	6,62
Production stockée						
713550 - Variations stocks	729,80	0,03	2 513,30	0,10	-1 783,50	-70,96
	729,80	0,03	2 513,30	0,10	-1 783,50	-70,96
Total	**2 607 929,82**	**100,03**	**2 447 884,24**	**100,10**	**160 045,58**	**6,54**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de matières premières						
601001 - Achats stockés - alimentation	1 188 274,62	45,58	1 071 100,15	43,80	117 174,47	10,94
601002 - Achats stockés-aliment. 20%	9 148,04	0,35			9 148,04	
601015 - Achats stockés alimentation 20%			12 949,21	0,53	-12 949,21	-100,00
602610 - Emballages perdus	70 638,65	2,71	63 839,45	2,61	6 799,20	10,65
609100 - R.r.r.obtenus s/ach.mat.premières	-4 227,74	-0,16			-4 227,74	
	1 263 833,57	48,47	1 147 888,81	46,94	115 944,76	10,10
Var. Stock de matières premières						
603100 - Variation des stocks mp	-270,99	-0,01	-14 886,62	-0,61	14 615,63	-98,18
	-270,99	-0,01	-14 886,62	-0,61	14 615,63	-98,18
Total	**1 263 562,58**	**48,46**	**1 133 002,19**	**46,33**	**130 560,39**	**11,52**
MARGE SUR M/SES ET MAT	**1 344 367,24**	**51,56**	**1 314 882,05**	**53,77**	**29 485,19**	**2,24**
PRODUITS						
Subventions d'exploitation						
741000 - Subventions d'exploitation	47 004,00	1,80			47 004,00	
	47 004,00	1,80			47 004,00	
Autres produits						
758000 - Pdts divers gestion courante	10,87		20,26		-9,39	-46,35
781740 - Reprise prov. créances			4 320,17	0,18	-4 320,17	-100,00
791000 - Avantages en natures	24 068,35	0,92	20 677,16	0,85	3 391,19	16,40
791117 - Rbsmt ind journalières	7 832,96	0,30	4 419,10	0,18	3 413,86	77,25
791160 - Transferts de charges	3 281,60	0,13			3 281,60	
	35 193,78	1,35	29 436,69	1,20	5 757,09	19,56
Total	**82 197,78**	**3,15**	**29 436,69**	**1,20**	**52 761,09**	**179,24**
CHARGES						
Autres achats et charges externes						
604000 - Achats d'études et prestations			72,00		-72,00	-100,00
606100 - Eau	6 020,27	0,23	5 065,73	0,21	954,54	18,84
606120 - E.d.f.	32 184,71	1,23	27 719,42	1,13	4 465,29	16,11
606130 - G.d.f.	6 583,75	0,25	13 651,44	0,56	-7 067,69	-51,77
606221 - Produits d'entretien	18 283,66	0,70	15 731,24	0,64	2 552,42	16,23
606251 - Matériel hotelier	4 468,60	0,17	2 711,96	0,11	1 756,64	64,77
606252 - Tenue du personnel	16 622,58	0,64	10 524,36	0,43	6 098,22	57,94
606260 - Carburant	10 103,93	0,39	12 107,75	0,50	-2 003,82	-16,55

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation	Var. %
606300 - Achats de petit équipement	4 143,22	0,16	1 469,79	0,06	2 673,43	181,89
606400 - Fournitures administratives	6 181,48	0,24	6 856,20	0,28	-674,72	-9,84
611001 - Laboratoire départemental	2 302,00	0,09	2 239,50	0,09	62,50	2,79
612200 - Redevances crédit-bail mobilier			3 207,49	0,13	-3 207,49	-100,00
613000 - Loyer	25 310,96	0,97	25 310,96	1,04		
613500 - Location véhicule	30 483,15	1,17	28 056,73	1,15	2 426,42	8,65
613510 - Location copieur technique	1 424,68	0,05	1 213,20	0,05	211,48	17,43
613520 - Locations tablettes ste famille	1 308,00	0,05	1 308,00	0,05		
613530 - Locations de matériel de bureau	1 100,00	0,04	190,00	0,01	910,00	478,95
615500 - Ent. et rep. sur b/mobiliers	22 510,24	0,86	24 196,37	0,99	-1 686,13	-6,97
615510 - Entretien véhicule	788,33	0,03	4 598,30	0,19	-3 809,97	-82,86
615600 - Maintenance	8 830,30	0,34	7 178,07	0,29	1 652,23	23,02
616000 - Assurances	6 613,88	0,25	6 685,65	0,27	-71,77	-1,07
618100 - Documentation générale	194,39	0,01	10,80		183,59	NS
621400 - Personnel prêté			1 398,71	0,06	-1 398,71	-100,00
622600 - Honoraires	5 940,00	0,23	5 427,89	0,22	512,11	9,43
622610 - Honoraires cac	5 150,00	0,20	4 275,00	0,17	875,00	20,47
622630 - Honoraires avocats	1 354,33	0,05			1 354,33	
622640 - Honoraires cfe paie	10 856,00	0,42	10 782,00	0,44	74,00	0,69
622700 - Frs d'actes	43,24		80,85		-37,61	-46,52
623000 - Publicité	1 446,00	0,06	393,00	0,02	1 053,00	267,94
623400 - Cadeaux à la clientèle			529,68	0,02	-529,68	-100,00
623800 - Divers (pourboires, dons courants)	1 000,00	0,04			1 000,00	
624100 - Transports sur achats	43,25		172,48	0,01	-129,23	-74,92
625100 - Frais déplacements	2 066,20	0,08	2 129,17	0,09	-62,97	-2,96
625700 - Réceptions	561,82	0,02	15,31		546,51	NS
626100 - Frais télécommunication	2 862,50	0,11	2 555,24	0,10	307,26	12,02
626200 - Affranchissements	2 074,11	0,08	1 924,46	0,08	149,65	7,78
627100 - Frais bancaire	666,26	0,03	771,95	0,03	-105,69	-13,69
	239 521,84	9,19	230 560,70	9,43	8 961,14	3,89
Impôts, taxes et versements assimilés						
631200 - Taxe d'apprentissage	4 818,11	0,18	798,34	0,03	4 019,77	503,52
633300 - Part. formation	22 453,29	0,86	9 018,78	0,37	13 434,51	148,96
633400 - Effort de construction			2 217,00	0,09	-2 217,00	-100,00
635111 - Contribution foncière des entrepris	826,00	0,03	2 132,00	0,09	-1 306,00	-61,26
635112 - Cvae	5 148,00	0,20	4 471,00	0,18	677,00	15,14
635130 - Autres impts locaux	14 990,89	0,57	13 618,48	0,56	1 372,41	10,08
635140 - Taxes sur les véhicules sociétés	852,00	0,03	710,00	0,03	142,00	20,00
	49 088,29	1,88	32 965,60	1,35	16 122,69	48,91
Salaires et Traitements						
641110 - Salaires	677 059,52	25,97	627 601,43	25,66	49 458,09	7,88
641200 - Congés payés	9 852,75	0,38	-5 396,13	-0,22	15 248,88	-282,59
641300 - Primes et gratifications			12 064,00	0,49	-12 064,00	-100,00
641400 - Ij prévoyance versées	7 939,16	0,30	1 725,16	0,07	6 214,00	360,20
641402 - Indemnité chômage partiel	4 769,12	0,18			4 769,12	
641409 - Remboursement activité partielle	-4 662,06	-0,18			-4 662,06	
641420 - Prime macron	16 631,67	0,64			16 631,67	
641450 - Avantages en nature	24 068,35	0,92	20 677,16	0,85	3 391,19	16,40

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (en euros)	Variation relative (en %)
	735 658,51	28,22	656 671,62	26,85	78 986,89	12,03
Charges sociales						
645110 - Urssaf	143 940,17	5,52	135 802,94	5,55	8 137,23	5,99
645130 - Unmi prévoyance	10 936,37	0,42	8 127,96	0,33	2 808,41	34,55
645131 - Almutra mutuelle	6 562,60	0,25	5 904,27	0,24	658,33	11,15
645140 - Assedic	30 137,67	1,16	27 227,91	1,11	2 909,76	10,69
645300 - Caisses de retraite vauban	32 825,88	1,26	29 219,68	1,19	3 606,20	12,34
645610 - Ch. sociales s/ primes à payer	-4 740,00	-0,18	4 740,00	0,19	-9 480,00	-200,00
645800 - Charges sociales congés payés	3 882,00	0,15	-2 115,00	-0,09	5 997,00	-283,55
645900 - Urssaf -exoneration charges covid	-49 821,00	-1,91			-49 821,00	
647500 - Médecine du travail	1 677,50	0,06	2 044,30	0,08	-366,80	-17,94
648000 - Autres charges de personnel	3 914,14	0,15	2 880,00	0,12	1 034,14	35,91
	179 315,33	6,88	213 832,06	8,74	-34 516,73	-16,14
Amortissements et provisions						
681120 - Dotation amort.	54 991,15	2,11	44 790,12	1,83	10 201,03	22,78
681510 - Dotation provision enga. retraite	5 813,00	0,22	6 927,00	0,28	-1 114,00	-16,08
681740 - Dap dépréciations actifs cir.	5 133,55	0,20			5 133,55	
	65 937,70	2,53	51 717,12	2,11	14 220,58	27,50
Autres charges						
654000 - Perte / créances irrécouvrable			4 359,32	0,18	-4 359,32	-100,00
658000 - Chges diverses de gestion cour	12,67		19,16		-6,49	-33,87
	12,67		4 378,48	0,18	-4 365,81	-99,71
Total	**1 269 534,34**	**48,69**	**1 190 125,58**	**48,67**	**79 408,76**	**6,67**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-157 030,68**	**-6,02**	**-154 193,16**	**-6,31**	**-2 837,52**	**-1,84**
Produits financiers						
768100 - Intérêts compte terme			90,00		-90,00	-100,00
			90,00		-90,00	-100,00
Charges financières						
661000 - Intérêts	601,23	0,02	834,06	0,03	-232,83	-27,92
	601,23	0,02	834,06	0,03	-232,83	-27,92
Résultat financier	**-601,23**	**-0,02**	**-744,06**	**-0,03**	**142,83**	**-19,20**
RESULTAT COURANT	**156 429,45**	**6,00**	**153 449,10**	**6,28**	**2 980,35**	**1,94**
Produits exceptionnels						
772000 - Pdts sur exercice antérieur			149,79	0,01	-149,79	-100,00
787250 - Reprises amortissements dérogatoire	296,53	0,01			296,53	
	296,53	0,01	149,79	0,01	146,74	97,96
Charges exceptionnelles						
671200 - Pénalités,amendes fiscales			1 149,00	0,05	-1 149,00	-100,00
671800 - Autres charges except. de gestion	1 350,00	0,05			1 350,00	
672000 - Chges ex ant			172,49	0,01	-172,49	-100,00
687250 - Chrg.except. amort. derog.			85,03		-85,03	-100,00
	1 350,00	0,05	1 406,52	0,06	-56,52	-4,02
Résultat exceptionnel	**-1 053,47**	**-0,04**	**-1 256,73**	**-0,05**	**203,26**	**-16,17**

Compte de résultat détaillé

	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Impôts sur les bénéfices						
695000 - Impôts sur les bénéfices	44 488,00	1,71	2 992,00	0,12	41 496,00	NS
699830 - Crédit d'impôt mécenat	-600,00	-0,02			-600,00	
	43 888,00	1,68	2 992,00	0,12	40 896,00	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	**111 487,98**	**4,28**	**149 200,37**	**6,10**	**-37 712,39**	**-25,28**

Comptes Annuels 2020

Dossier de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	**2 607 200**		**2 447 884**	
Coût d'achats marchandises vendues				
MARGE COMMERCIALE				
Ventes produits finis et travaux	2 600 185	99,70	2 427 441	99,16
Ventes de services	7 015	0,27	17 930	0,73
Production stockée	730	0,03	2 513	0,10
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**2 607 930**	**100,00**	**2 447 884**	**100,00**
Achats de matières premières	1 263 834	48,46	1 147 889	46,89
Variation stocks matières	-271	-0,01	-14 887	-0,61
Sous-traitance			72	
Cie de matières et sous-traitance	**1 263 563**	**48,45**	**1 133 074**	**46,29**
MARGE DE PRODUCTION	**1 344 367**	**51,55**	**1 314 810**	**53,71**
MARGE BRUTE GLOBALE				
Autres achats et charges externes	239 522	9,18	230 489	9,42
VALEUR AJOUTEE				
Subventions d'exploitation	47 004	1,80		
Impôts, taxes et versements assimilés	49 088	1,88	32 966	1,35
Charges de personnel	914 974	35,08	870 504	35,56
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION				
Reprises s/ charges et Transferts	35 183	1,35	29 416	1,20
Autres produits	11		20	
Dotations aux amortissements et provisions	65 938	2,53	51 717	2,11
Autres charges	13		4 378	0,18
RESULTAT D'EXPLOITATION				
Produits financiers			90	
Charges financières	601	0,02	834	0,03
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				
Produits exceptionnels	297	0,01	150	0,01
Charges exceptionnelles	1 350	0,05	1 407	0,06
Résultat exceptionnel	**-1 053**	**-0,04**	**-1 257**	**-0,05**
Impôts sur les bénéfices	43 888	1,68	2 992	0,12
RESULTAT DE L'EXERCICE				

Dossier de Gestion

Analyse du bilan

	31/12/2020	31/12/2019
EMPLOIS		
Immobilisations incorporelles	18 920	5 600
Immobilisations corporelles	530 218	466 185
Immobilisations financières	9 559	9 170
Charges à répartir		
Réduction des capitaux propres		
Total Brut	**558 697**	**480 955**
RESSOURCES		
Capital et réserves	420 245	271 045
Rétention de résultat	320 352	262 103
Résultat	111 488	149 200
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		297
Provisions pour risques et charges	32 655	26 842
Comptes courants d'associés		
Total Capitaux Propres	**884 740**	**709 486**
FONDS DE ROULEMENT PROPRE	**[illegible]**	**[illegible]**
Emprunts et dettes assimilées	52 700	78 698
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	**[illegible]**	**[illegible]**
Stocks	42 243	41 243
Créances clients	373 348	351 250
Autres créances	38 726	7 494
Comptes de régularisation	10 840	10 007
Total Créances	**465 157**	**409 994**
Dettes fournisseurs	187 100	178 900
Dettes fiscales et sociales	154 821	135 778
Autres dettes		
Comptes de régularisation		
Total Dettes	**341 922**	**314 678**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**123 235**	**95 316**
Trésorerie active	255 507	211 912
Trésorerie passive		
TRESORERIE	**255 507**	**211 912**

Dossier de Gestion

Capacité d'autofinancement

	[illegible]	[illegible]
Résultat net	**111 488**	**149 200**
+ Dotations aux amortissements	54 991	44 790
+ Dotations aux provisions	5 813	7 012
+ Dotations pour dépréciation des actifs	5 134	
- Reprises sur charges calculées	297	4 320
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
= Capacité d'autofinancement	**177 129**	**196 682**

	[illegible]	[illegible]
Excédent Brut d'Exploitation	**187 787**	**180 852**
+ Transfert de charges	35 183	25 096
+ Autres produits d'exploitation	11	20
- Autres charges d'exploitation	13	4 378
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers		90
- Charges financières	601	834
+ Produits exceptionnels		150
- Charges exceptionnelles	1 350	1 321
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices	43 888	2 992
= Capacité d'autofinancement	**177 129**	**196 682**

Dossier de Gestion

Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	177 129	
- Réduction des fonds propres		
Autofinancement disponible	**177 129**	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé	5 599	
Apports en fonds propres, en comptes courants		
Nouveaux emprunts et contrats de credit-bail		
Subventions d'investissement		
Total des ressources	**182 728**	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		
Remboursement de comptes courants		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en cr		85 217
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		25 998
Total des emplois		
Variation du fonds de roulement net global	**71 514**	

	N	N-1	Exploit.	Hors exploit.
Variation des actifs				
Stocks et en-cours	42 243	41 243	1 001	
Avances et acomptes versés sur commandes	2 100		2 100	
Comptes clients, comptes rattachés	373 348	351 250	22 098	
Autres créances	36 626	7 494	29 131	
Comptes de régularisation	10 840	10 007	833	
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs, comptes rattachés	187 100	178 900		8 200
Dettes fiscales et sociales	154 821	135 778		19 044
Autres dettes				
Comptes de Régularisation				
Besoins de l'exercice en fonds de roulement			**27 919**	
Variation de la trésorerie active	255 507	211 912	43 595	
Variations de la trésorerie passive				
Variation nette de trésorerie			**43 595**	
Variation du fonds de roulement net global			**71 514**	

Dossier de Gestion

Du résultat à la trésorerie

Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :	**111 488**	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	65 938	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		297
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation	**177 129**	
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Produits des cessions et réduction des immobilisations financières	5 599	
Apports en fonds propres, en comptes courants		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail contractés sur l'exercice		
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes de l'exercice	**5 599**	
Mais votre entreprise doit financer :		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		85 217
Réduction des fonds propres Remboursement de comptes courants		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts et des contrats de crédit-		25 998
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		**111 215**
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	211 912	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :	**283 426**	
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Augmentation des stocks		1 001
Augmentation des acomptes versés sur commandes		2 100
Augmentation de l'en-cours clients		22 098
Augmentation des autres créances		29 965
Aucune variation des acomptes reçus		
Augmentation de la dette auprès des fournisseurs	8 200	
Augmentation des dettes fiscales et sociales	19 044	
Aucune variation des autres dettes		
Besoin généré par le financement du cycle d'exploitation		**27 919**
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	**255 507**	

Dossier de Gestion

Tableau de bord

	31/12/2020	31/12/2019
COMPTE DE RESULTAT		
Activité	**2 607 930**	**2 447 884**
Taux de variation (en %)	6,54	0,00
Marge globale	1 344 367	1 314 810
Valeur ajoutée	1 104 845	1 084 321
Excédent Brut d'Exploitation	187 787	180 852
Résultat d'exploitation	157 031	154 193
Résultat courant	156 429	153 449
Résultat net	**111 488**	**149 200**
Taux (en %)	4,27	6,10
STRUCTURE FINANCIERE		
Capacité d'autofinancement	177 129	196 682
Fonds de roulement net global	378 742	307 229
Besoin en fonds de roulement	123 235	95 316
Trésorerie	255 507	211 912

Comptes Annuels 2020

Déclarations fiscales et autres annexes

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 34 Rue du Général Leclerc 54320 MAXEVILLE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 0 7 9 6 1 0 5 0 0 0 0 1 4 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2020

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	18 920	AG 4 399	14 520
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	351 703	AS 222 137	129 565
		Autres immobilisations corporelles	AT	178 514	AU 88 681	89 833
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF	2 300	BG	2 300
		Autres immobilisations financières*	BH	7 258	BI	7 258
		TOTAL (II)	BJ	558 697	BK 315 218	243 478
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	33 145	BM	33 145
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	9 097	BS	9 097
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 100	BW	2 100
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	373 347	BY 5 133	368 214
		Autres créances (3)	BZ	36 625	CA	36 625
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	255 507	CG	255 507
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 840	CI	10 840
		TOTAL (III)	CJ	720 664	CK 5 133	715 530
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 279 361	1A 320 351	959 009

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 9 558 — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP **N° 2051 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATION — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000)	DA	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	200 245
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	111 487
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	531 733
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	32 655
	TOTAL (III)	DR	32 655
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	52 699
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	187 100
	Dettes fiscales et sociales	DY	154 821
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	394 621
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	959 009

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	368 388
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD	2 600 184	FE		FF	2 600 184	
	Production vendue services *	FG	7 015	FH		FI	7 015	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 607 200	FK		FL	2 607 200	
	Production stockée*					FM	729	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	47 004	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	35 182	
	Autres produits (1) (11)					FQ	10	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 690 127	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 263 833	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(270)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	239 521	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	49 088	
	Salaires et traitements*					FY	735 658	
	Charges sociales (10)					FZ	179 315	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	54 991	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	5 133	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	5 813	
	Autres charges (12)					GE	12	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 533 096	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	157 030	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	601	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	601	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(601)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	156 429	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATION — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	296
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	296
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 350
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 350
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 053)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	43 888
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 690 424
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 578 936
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	111 487

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci -dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	35 182
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG- CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 350	
Amortissements dérogatoires		296

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATION — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	5 600	KE	KF 18 920
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS	321 799	KT	KU 30 889
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	118 772	KW	KX 32 877
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*	KY	10 728	KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	14 884	LC	LD 2 141
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
	Avances et acomptes	LK		LL	LM
	TOTAL III	LN	466 184	LO	LP 65 908
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
	Autres participations	8U		8V	8W
	Autres titres immobilisés	1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	9 170	1U	1V 388
	TOTAL IV	LQ	9 170	LR	LS 388
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	480 955	ØH	ØJ 85 216

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LY 5 600	LW 18 920	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ 985	MK 351 703	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 151 650	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ 10 728	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS 890	MT 16 136	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY		NG 1 875	NH 530 218	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations	IØ		ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F 9 558	2G
	TOTAL IV	I3		NJ	NK 9 558	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK 7 475	ØL 558 697	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2021
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1	FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 —	FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	–
3 —	FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATION — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF	4 399	PG		PH	4 399
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	189 473	QA	33 649	QB	985	QC	222 137
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	51 532	QE	15 479	QF		QG	67 012
	Matériel de transport	QH	10 728	QI		QJ		QK	10 728
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 368	QM	1 463	QN	890	QO	10 941
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	262 102	QV	50 592	QW	1 875	QX	310 819
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	262 102	ØP	54 991	ØQ	1 875	ØR	315 218

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1	296	W2		W3	(296)
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6	296	X7		X8	(296)
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT	296	NU		NV	(296)
Total général non ventilé (NP-NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	296			Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(296)		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATION — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	296	TM		TN	296	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z	296	TS		TT	296	TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	26 842	4Y	5 813	4Z		5A	32 655
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	26 842	TV	5 813	TW		TX	32 655
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U	5 133	6V		6W	5 133
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY	5 133	TZ		UA	5 133
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	27 138	UB	10 946	UC	296	UD	37 788
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	10 946	UF			
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK	296		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	2 300	UR	2 300	US	
	Autres immobilisations financières	UT	7 258	UV	7 258	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	5 415		5 415		
	Autres créances clients	UX	367 931		367 931		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 163		2 163		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	26 406		26 406		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 555		5 555		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 500		2 500		
	Charges constatées d'avance	VS	10 840		10 840		
	TOTAUX	VT	430 372	VU	430 371	VV	
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD	388				
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	~~à plus d'1 an à l'origine~~	VH	52 699	26 466	26 233	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	187 100	187 100		
Personnel et comptes rattachés		8C	57 336	57 336		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	43 055	43 055		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	43 888	43 888		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 679	3 679		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	6 862	6 862		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	394 621	VZ 368 388	26 233	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	25 997			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2021

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31/12/2020

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 111 487

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci–dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39–4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	100	XE : 952
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39–4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	852	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)	XW
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WJ		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067–BIS)	XX		
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39–1–3° et 212 **bis**) *	XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7 : 44 488
Quote–part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	I8
	– imposées au taux de 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	– Plus–values nettes à court terme	WN
	– Plus–values soumises au régime des fusions	WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39–1–3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ : 6 813
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote–part de 12 % des plus–values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3

TOTAL I WR : 163 740

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote–part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *	WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV
	– imposées au taux de 0 %	WH
	imposées au taux de 19%	WP
	– imputées sur les moins–values nettes à long terme antérieures	WW
	– imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus–values imposées au taux de 19 %		I6
Fraction des plus–values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote–part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre–mer*.		ZY
Majoration d'amortissement*		XD

Abattement sur le bénéfice et exonérations*

Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5	XF
Zone franche urbaine –TE (44 octies, octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activités NG (44 *quaterdecies*)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB	

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)	XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Dont déduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9	4 255	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI		XG : 4 855
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL		
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 *decies* E)	YH		
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD					

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage	Y2

TOTAL II XH : 4 855

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice **(I moins II)**	XI	158 885
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit **(II moins I)**		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	158 885 XO

Cegid Group

(lignes 1 à 2)

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

SAS AB RESTAURATION

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
IFC2020	5 813
don mecenat	1 000

Cegid Group

(lignes 1 à 2)

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

SAS AB RESTAURATION

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
crédit impôt mécénat	600
SURAMORTISSEMENT 40%	4 255

Cegid Group

(10) DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATION — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209–II–2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis- K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	57 337

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Cegid Group

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP **N° 2058-C 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATION — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	51 044		Affectations aux réserves — Réserve légale	ZB	
				— Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	149 200		Dividendes	ZE	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF	
				Report à nouveau	ZG	200 245
TOTAL I	ØF	200 245		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	200 245

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	YQ	
	— Engagements de crédit-bail immobilier		YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus		YS	
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance		YT	2 302
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	XQ	59 626
	— Personnel extérieur à l'entreprise		YU	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	23 343
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV	
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST	154 249
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	239 521
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW	5 974
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	9Z	43 114
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	49 088
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée		YY	145 071
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	121 013
DIVERS	— Montant brut des salaires *		ØB	717 565
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	%
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP	— **Filiales et participations:** (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice		RG	
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*		RH	

RÉGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP **N° 2059-A 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	Vestiaire cuisine range sto 05/06/2013	890		890		
	2	Robot coupe La Bovida 29/11/2011	985		985		
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩						
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						
				(A)	**(B)** (ventilation par taux)			**(C)**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Cegid Group

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION — Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus–values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus–values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** DGFiP N° 2059-C 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION — Néant [X] *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*–0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*–0 *bis* du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤	⑥	col ⑦ = ② + ③ + ④ – ⑤ – ⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus–values et les moins–values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à **10 %**	taxées à **15 %**	taxées à **18 %**	taxées à **19 %**	taxées à **25 %**
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2021

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2020 et clos le : 31/12/2020 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	34
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 607 200
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL I	OX	2 607 200

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	10
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	1 000
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	1 011

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	1 263 834
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	179 895
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	12
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins–values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	1 443 741

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 164 470

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)	SA	1 164 470

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330–CVAE–SD), veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330–CVAE–SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	2 607 200
Effectifs au sens de la CVAE	EY	34
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	01/01/2020
	GZ	31/12/2020
Date de cessation	HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFiP **N° 2059-F 2021**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 0 7 9 6 1 0 5 0 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AB RESTAURATION

ADRESSE (voie) 34 Rue du Général Leclerc

CODE POSTAL 54320 VILLE MAXEVILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ASS Dénomination FONDATION SAINT CHARLES DE NANCY

N° SIREN (si société établie en France) 803850080 % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 500

Adresse : N° 58 Voie Rue des 4 Eglises

Code Postal 54000 Commune NANCY Pays FRANCE

Forme juridique ASS Dénomination NOTRE DAME DU BON REPOS

N° SIREN (si société établie en France) 783312572 % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 500

Adresse : N° 34 Voie Rue du Général Leclerc

Code Postal 54320 Commune MAXEVILLE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** DGFiP **N° 2059-G 2021**

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant [X] *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020 N° SIRET 5 0 7 9 6 1 0 5 0 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AB RESTAURATION

ADRESSE (voie) 34 Rue du Général Leclerc

CODE POSTAL 54320 VILLE MAXEVILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° Voie | Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2021

Exercice ouvert le	01/01/2020	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition	
				Régime Réel normal	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe					
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS AB RESTAURATION	
SIRET 5 0 7 9 6 1 0 5 0 0 0 0 1 4	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
34 Rue du Général Leclerc 54320 MAXEVILLE	

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées : Restauration collective sous contrat — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31% | Bénéfice imposable à 28% : 158 886 | Déficit : 0

Bénéfice imposable à 15 % : 0 | Résultat net de cession, de concession ou de sous–concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

2 Plus–values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées art. 238 *quindecies*

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes | Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A

Entreprises nouvelles art. 44 *septies* | Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies* | Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies* | Autres dispositifs | Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées | Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies* | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas) | Plus–values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre–mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre–Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I–1 *quinquies* C), cocher la case

2 Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258–SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C–I–2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

L'entreprise dispose–t elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées — ECF | Viseur conventionné | Visa : CGA

– du prestataire (ECF):

– du comptable : SA EXPERTIS CFE
2 Allée d'Evry 54600 VILLERS-LES-NANCY — *Tél :* 0383676900

– du conseil : — *Tél :*

– du CGA ou du viseur conventionné : — *Tél :*

N° d'agrément :

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2021

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus répartis (5)					**Total (a à h)**	

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Group

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC

Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATION

34 Rue du Général Leclerc

54320 MAXEVILLE

Produits à recevoir	Montant
Divers - produits à recevoir	2 500

Cegid Group

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY

Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATION

34 Rue du Général Leclerc

54320 MAXEVILLE

Charges à payer	Montant
Fourn. fact. non parvenues	12 111
Provision congés payés	57 336
Charges sociales congés payés	22 360
Charges payer - orga.sociaux	172
Etat autres charges payer	852
Cet	5 026

Cegid Group

SAS AB RESTAURATION **ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION** **SUIVPVSUIM**

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	
N° / Type / Libellé voie :	
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	AB RESTAURATION
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SAS
N° / Type / Libellé voie :	34, Rue du Général Leclerc
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	54320 MAXEVILLE
Pays :	FRANCE

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)	
Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)	
Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)	
Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)	
Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)	
Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)	
Apports réalisés par les SCP (art. 151 acties A du CGI)	

Date de réalisation de l'opération :

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières					

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install.techniques, mat.et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteuse a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

Cegid Group

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CA20CHAAVA

Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATION

34 Rue du Général Leclerc

54320 MAXEVILLE

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Chges constatées d avance			10 840		

Cegid Group

SAVEURS MAISON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAS AB RESTAURATION

Le 5 mai 2021

EXERCICE 2020

SAVEURS MAISON

Sommaire

1 Rapport de gestion du directeur

2 Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2020

3 Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code du commerce

4 Approbation des comptes de l'exercice social clos au 31.12.2020

5 Affectation du résultat

6 Divers

Etat d'émargement

F.S.C.N 58, rue des 4 églises 54000 NANCY Actionnaire 50% du capital social	**Hugues De Valonne** **Didier Vadot** **Christelle Marchal**
N.D.B.R 34, rue du général Leclerc 54320 MAXEVILLE Président 50% du capital social	**Michel Robaux, Président** **Jean Pierre Teyssier** **Jean René Berthélémy**
INVITES	**Adeline Fernandez, Directrice** **Jennifer Chevrier**
YZICO	**Frédéric Morelli, Expert-comptable**
EXCO NEXIOM	**Isabelle Chaillet, Commissaire aux comptes**

1. RAPPORT DE GESTION DU DIRECTEUR

Evolution de l'activité de la société au cours de l'exercice 2020

o L'évolution du chiffre d'affaires

La production de l'exercice est de **2 607 930 €** contre **2 447 884 €** en 2019, soit une augmentation de **160 046 € (6,54%).**

o L'évolution des marchés

Marchés stables	- EHPAD Saint Sauveur - EHPAD Sainte Famille - MARPA (EHPAD Les Grands Jardins) - ADMR ASSAD - Crèche Pumuckl
Marchés en hausse	- ADMR PAM - ARS Camille Mathis - ARS Pierre Vivier - Frères Dominicains - Cantine de Rozelieures - Cantine de Villacourt - MECS La Chaumière - ARS RDS - ADMR Mirabelliers - Repas à domicile
Nouveau marché	- SIS Einvaux - Les Ptits Roseaux - ACM Bayon - Le jardin de Gaïa - La crèche Les Ptits Lutins - L'ADMR de Toul
Marchés en baisse	- ADMR Pain de sucre - EHPAD NDBR - GIP Les Ptits Loups - ADMR Bayon

Les hausses sont dues aux besoins des repas à domicile ou du confinement de la population des ARS. Pour les autres, cela est lié à l'année complète de fonctionnement.

Les baisses des repas de l'EHPAD Notre Dame du Bon Repos sont liées à la rigueur imposée par le logiciel Adoxia ainsi que la suppression des repas thérapeutiques et la fermeture de l'accueil de jour. Pour l'ADMR de Bayon, une partie des repas sous contrat ont pris fin. Pour le GIP cela est

lié à la fermeture de la cantine lors du confinement et enfin, la baisse des repas de l'ADMR Pain de sucre ne s'explique pas.

○ Statistiques du nombre de repas

Cuisine MAXEVILLE	Cuisine VANDOEUVRE-LES-NANCY
↗ du nombre de repas produits et vendus : x 1,007	↗ du nombre de repas produits et vendus : x 1,29
2020 : 377 616/an, soit 1035/j en moyenne 2019 : 374 912/ an, soit 1027/j en moyenne 2018 : 363 857/an, soit 997/j en moyenne	**2020 : 146 509/an, soit 401/j en moyenne** 2019 : 113 520/an, soit 311/j en moyenne 2018 : 105 085/an, soit 288/j en moyenne

TOTAL : ↗

2020 : 524 125/an, soit 1 436/j en moyenne
2019 : 488 432/an, soit 1338/j en moyenne
2018 : 468 942/an, soit 1 285/j en moyenne

X 1,07

○ Le coût des matières premières

- **Augmentation de la matière première**

Le taux de marge brute est de 51, 56% du chiffre d'affaires, soit un peu moins bon que l'année 2019. Cela s'explique par l'augmentation des coûts de matières premières ainsi qu'à la fermeture soudaine des crèches et des cantines scolaires lors du premier confinement.

Le prix de vente était fixe en 2020 et en 2021, une augmentation est prévue pour 2022 (selon les conventions de fourniture de repas).

- **Informatisation du circuit des approvisionnements**

En fin 2020, il a été décidé que Saveurs Maison signerait le contrat avec So' Appro (centrale d'achat appartenant à Sodexo).

Le démarrage du contrat a lieu le 3 mai 2021, voici ce que nous en attendons :

- Définition du CR/repas (profil majoritaire du public âgé) entre 1,80 € HT et 2,00 € HT.
- Fiches techniques (en cours de création avec nos équipes)
- Suivi du budget et des stocks
- Suivi des fournisseurs

Nous manquons de recul pour l'analyse, cependant, nous pouvons d'ores et déjà noter que le contrat n'est pas adapté à l'activité de cuisine centrale (grammages incohérents, fiches techniques non adaptées à la production…etc). Cela nécessite une mobilisation intense se nos équipes (Stress, incohérences, fatigue, conflits, absences).

SAVEURS MAISON

Analyse des soldes intermédiaires de gestion 2020

- Intervention de Frédéric Morelli, expert-comptable cabinet Yzico.

Cf. Annexe 1

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

○ Nouveaux clients

Plusieurs clients prospects sont en phase de test avec Saveurs Maison. La plupart de nos nouveaux clients sont étroitement liés à l'ADMR ou aux réseaux de professionnels des crèches.

- **A l'essai :**

Prestation	Prix € HT	Effectifs	Chiffre d'affaires annuel prévisionnel HT
ADMR Brin de Malice = multi accueil à Rosières aux Salines Livraison sur l'une de nos tournées 5 composantes + goûters	**3,41 €** **0,47 €**	30/j Du lundi au vendredi	**26 539 €**

Prestation	Prix € HT	Effectifs	Chiffre d'affaires annuel prévisionnel HT
ADMR La Maison des lutins = multi accueil à Dieulouard Livraison par l'ADMR de PAM 5 composantes + goûters	**3,41 €** **0,47 €**	15-20/j 30/j Du lundi au vendredi	**13 217 €** **+3 214 €** **=16 431 €**

Prestation	Prix € HT	Effectifs	Chiffre d'affaires annuel prévisionnel HT
ADMR Les petits pas de Pont = multi accueil à PAM Livraison par l'ADMR de PAM 5 composantes + goûters	**3,41 €** **0,47 €**	20/j 20/j Du lundi au vendredi	**21 961 €**

- **Proposition en attente de réponse :**

Prestation	Prix € HT	Effectifs	Chiffre d'affaires annuel prévisionnel HT
FAM de Bayon (adultes autistes) Livraison sur l'une de nos tournées 5 composantes déjeuner et dîner	**4,83 €**	24/j Midi et soir, tous les jours	**42 310 €**

- **MAM de Dieulouard : premier contact, projet de fin d'année 2021**

○ Activités en matière de recherche et développement

- **Etude de faisabilité pour le projet de reconstruction de la cuisine centrale de Maxéville.**
  Le cabinet Icare en charge de l'étude de faisabilité évoque plusieurs hypothèses que voici :

  ➔ Agrandissement et restructuration des locaux existants avec des travaux zone après zone (opérations tiroirs),
  ➔ Agrandissement et restructuration des locaux existants avec location d'une cuisine provisoire durant les travaux,
  ➔ Reconstruction de la cuisine à neuf.

La soutenance aura lieu le 6 mai 2021 et des précisions sont à apporter au dossier. Un résumé est détaillé dans la dernière partie (6. DIVERS).

- **Poursuite du développement de l'outil Adoxia**
  ➔ ADMR
  ➔ Clients de la cuisine centrale de Vandoeuvre Les Nancy

- **Mise à jour des outils de communication :**
  ➔ Positionnement de la Fondation Saint Charles de Nancy en tant que futur actionnaire unique.
  ➔ Développement de nos prestations
  ➔ Mise en valeur des produits et des repas

○ D'un point de vue social

- **Evolution de la diététicienne vers un temps plein**

  ➔ Missions à responsabilité (sécurité / hygiène alimentaire)
  ➔ Suivi de la démarche qualité auprès des clients
  ➔ Nouveaux clients nécessitant un temps de travail

- **Formation DCG de Jennifer Chevrier**

  ➔ Gain d'autonomie sur l'analyse et le contrôle de gestion
  ➔ Examen prévu fin mai 2021-juin 2021
  ➔ Avis favorable du corps enseignant

o D'un point de vue financier

Cf. compte de résultat au 31/03/2021 et projection au 31/12/2021 et 31/12/2022 (pour les 2 sites de production et la synthèse des 2).

Seuls les éléments réels et connus ont été modifiés. Les variations ont été dessinées par rapport à 2020.

o D'un point de vue sanitaire

- **Visite de la DDPP à la cuisine de Vandoeuvre les Nancy le 13/02/2021 pour la validation de l'aménagement des locaux**

Monsieur Francisco et Monsieur Masson ont effectué la visite et ont validé l'amélioration de l'aménagement des espaces de stockages.

En revanche, un point critique a été mis en avant et est à corriger : actuellement la pause des salariés se fait dans l'espace de distribution des repas car aucun lieu de pause n'a été défini et affecté à l'équipe cuisine.

Ceci est un point à régler durant l'année 2021.

- **Crise sanitaire Covid-19**

Le recul nous permet de dire que nous avons plutôt bien maîtrisé l'impact de la crise sanitaire en 2020. La communication permanente, le suivi des normes d'hygiène, les procédures mises en place ont permis de maintenir la cohésion d'équipe et d'assurer la production des repas sans interruption.

Perspectives 2021-2022

- Poursuivre les plans de formations visant à professionnaliser les équipes.
- Améliorer la qualité de vie au travail des salariés de l'entreprise
- Maintenir l'activité de production des repas de la cuisine de Vandoeuvre Les Nancy et Maxéville et anticiper l'arrêt des repas de l'ARS (estimée en octobre 2021)
- Remise en état de la cuisine de Maxéville (l'étude du projet est en cours).
- Rapprochement avec les cuisines de la fondation Saint Charles de Nancy.
- Gestion des dotations sur les EHPADs Notre Dame du Bon repos et Saint Sauveur.

SAVEURS MAISON

Informations sur les délais de paiement fournisseurs

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
[illegible]	52 699,73	0	52 699,73	0
[illegible]	187 100, 47	187 100, 47	0	0
[illegible]	154 821,47	154 821,47	0	0
[illegible]	0	0	0	0
[illegible]	0	0	0	0
TOTAL	394 621,67	[illegible]	[illegible]	0

2. RAPPORT DU CAC SUR LES COMPTES 2020

Cf. Annexe 2

3. RAPPORT SPECIAL DU CAC SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DU COMMERCE

Cf. Annexe 3

4. APPROBATION DES COMPTES

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. La provision pour indemnités de départ s'élève à 32 655 €. Cette provision a impacté les capitaux propres de 19 915 € en report à nouveau débiteur représentant l'engagement acquis antérieurement au 1er janvier 2020. La dotation de l'exercice s'élève à 5 813 €.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 607 930 euros contre 2 447 884 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 1 263 563 euros contre 1 133 002 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits s'élève à 82 198 euros contre 29 437 euros pour l'exercice précédent. (Lié à la subvention URSAFF Covid 19)

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 239 522 euros contre 230 561 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 49 088 euros contre 32 966 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 735 658 euros contre 656 672 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 179 315 euros contre 213 832 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 65 938 euros contre 51 717 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 13 euros contre 4 378 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 157 030 euros contre 154 193 euros lors de l'exercice précédent.

Il n'y a pas de résultat financier.

Après prise en compte :

- Du résultat exceptionnel de -1 053 euros contre -1 257 euros pour l'exercice précédent,
- D'un impôt sur les sociétés de 43 888 euros,

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de **111 488 euros** contre un bénéfice de **149 200 euros** au titre de l'exercice précédent.
Le nouveau résultat excédentaire permet de consolider les capitaux propres et la trésorerie qui s'élève à 255 507 euros au 31décembre 2020 contre 211 912 euros l'exercice précédent.

5. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 111 488 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice : 111 488 euros.
- En totalité au report à nouveau ce qui le porterait à 331 648 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

CONCLUSION

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Conseil de Gestion quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le Président

ANNEXE

Tableau financier des résultats de la société des cinq derniers exercices

	31/12/20	31/12/19	31/12/18	31/12/17	31/12/16
Capital social	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
Nombre d'actions ordinaires	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Nombre d'actions à dividende prioritaire	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires HT	2 607 930	2 447 [illegible]	2 [illegible] 877	1 972 [illegible]	1 [illegible]
Résultat avant impôts, participation et dotations	157 031 + 65 938 = 222 969	154 193 +51 717 =211 910	8 499 +49 220 =57 719	-77 798 +39 829 =-37 969	97 827
Impôts sur les bénéfices	43 [illegible]	2 [illegible]	0	0	[illegible]
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation et dotations	111 [illegible]	149 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Par action résultat après impôts avant dotations	223	211	58	-38	98
Par action résultat après impôts et dotations	111	149	9	-81	56
Dividendes distribués à chaque action	0	0	0	0	0
Effectif moyen des salariés de l'exercice	30	26	26	27	23
Montant de la masse salariale	735 659	656 672	686 606	601 139	484 361
Cotisations et avantages sociaux (hors CICE)	179 315	213 832	214 473 +36 304 = 250 777	188 665 +37 775 = 226 440	154 616 +28 508 = 183 124

6. QUESTIONS DIVERSES

PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA CUISINE DE MAXEVILLE

L'étude de rénovation de la cuisine centrale de Maxéville nécessitait un budget de 100 000 € uniquement pour recouvrir proprement les surfaces.

C'est un travail qui améliorerait l'aspect général de la cuisine pendant quelques années, avant que les faces cachées de l'iceberg refassent surface. De plus cela ne permettait pas de traiter les mauvais agencements des espaces liés au développement de l'activité de production.

Nous avions donc défini que repenser la cuisine centrale dans son intégralité devait être la solution à étudier.

Pour cela, Monsieur Cyril Soules du cabinet Icare (Ingénierie, Conception et Aménagement en REstauration collective) a été mandaté dans le cadre d'une étude de faisabilité.

<u>De manière résumé, voici la synthèse de l'audit :</u>

MARCHE EN AVANT

La disposition structurelle des différentes zones et pièces du bâtiment ne permet pas à elle seule un bon respect de la « marche en avant » des denrées et nécessite un plan de maitrise sanitaire adapté pour compenser certains croisements par une organisation type flux différé. Il existe donc des risques de croisement potentiels entre le « sale » et le « propre ».
L'éclatement de certaines zones comme les préparations froides et stockages départ avant livraison complique également la fluidité générale. **La marche en avant actuelle est largement perfectible et ne correspond pas aux standards attendus d'une cuisine centrale en liaison froide.**

VETUSTE STRUCTURE ET EQUIPEMENT

Le bâtiment qui abrite la CC semble dater des années 2000 à 2005 et présente quelques défauts de surfaces (sol, murs,) qui mérite des travaux. **Les équipements semblent dater de la même époque sauf le fourneau + sauteuse multifonction et four changé entre 2016 et 2020.**

CAPACITE SURFACIQUE INITIALE

La cuisine centrale en liaison froide d'environ 400m² n'est pas capable d'absorber la cible de 1545 repas journaliers cibles à court terme. En effet il faudrait pouvoir compter sur 540m² minimum.

CAPACITE EQUIPEMENT ACTUELLE

Le nombre et capacité des équipements est en relation avec le volume actuel de production, c'est-à-dire qu'ils sont suffisants, mais arrivent en limite de capacité. Notamment la laverie ainsi que les zones de stockage départ avant livraison.

CONSTAT GENERAL

La cuisine centrale visitée est arrivée en limite de capacité en équipement et les surfaces globales et par zones sont insuffisantes pour espérer atteindre la cible de production. Cette insuffisance implique une impossible restructuration entre zones sans surfaces additionnelles. Or cette restructuration est indispensable pour remédier aux défauts structurels de la marche en avant. Il n'y a pas d'autre solution que d'envisager une nouvelle cuisine centrale en projet neuf ou par extension et restructuration de l'existant.

De cette étude se dégage 3 grandes hypothèses à étudier :

Solution 1	Solution 2	Solution 3
• Restructuration de l'existant par opération tirroir	• Restructuration de l'existant avec location d'une cuisine provisoire	• Reconstruction à neuf de la cuisine centrale

Conclusion :

Dans l'état actuel de l'étude, un certain nombre de points restent à préciser. Aussi la solution 3 n'est pas schématisée dans le dossier.

La soutenance du dossier a lieu jeudi 6 mai 2021 matin. Elle permettra d'éclaircir les éléments imprécis et de faire évoluer le dossier.

TRANSFERT DES PARTS SOCIALES A LA FSCN ET MAJ DES STATUTS

Depuis le 01/01/2021, la Fondation Saint Charles de Nancy est propriétaire de 50% des parts sociales qui appartenaient à l'ARS (Association et Réinsertion Sociale).

La prochaine étape du projet est le transfert de la totalité des parts sociales de la SAS à la FSCN qui en sera ainsi l'unique associé.

Le Kbis, les statuts devront être mis à jour. Le cabinet Yzico accompagne les associés dans les démarches administratives et juridiques.

Suite à cela, les conventions de fourniture des repas des établissements dont le service repas est réalisé par Saveurs Maison seront retravaillées de manière homogène.

SOUTIEN A LA CUISINE DE L'EHPAD SAINTE THERESE DE LUDRES

La cuisine de l'EHPAD Sainte Thérèse de Ludres nécessitent des travaux de mise aux normes sur le plan sanitaire.

Les travaux engagés au moins de juin 2021 nécessitent la cessation de la production des repas durant cette période.

Saveurs Maison apportera son soutien en réalisant la production et la livraison des repas en liaison froide.

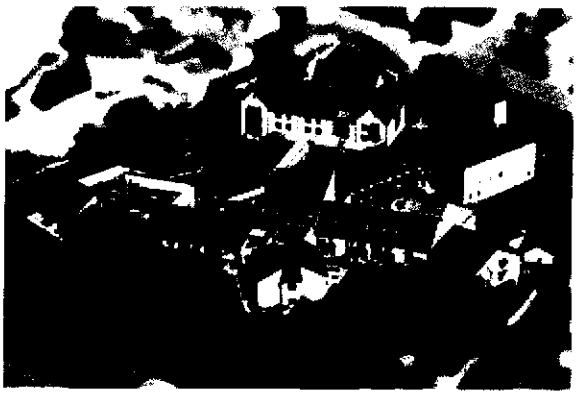

Des échanges réguliers et constructifs ont lieu entre nos professionnels et Monsieur Jérémy André Pasquier, le chef de la cuisine Sainte Thérèse.

PILOTAGE ET SUIVI DU PMS AUX ETABLISSEMENTS DE LA FSCN

Le PMS (Plan de Maîtrise Sanitaire) est un ensemble de documents indispensables, concernant l'hygiène et la sécurité alimentaire, nécessaire par réglementation européenne dénommée aussi « paquet hygiène » (Règlement (CE) n° 178/2002, Règlement (CE) n° 852/2004, Règlement (CE) n° 853/2004) pour tous les établissements détenant, préparant et distribuant des denrées alimentaires.

Actuellement le PMS n'est pas à jour ou inexistant dans les cuisines des EHPAD de la FSCN. Les professionnels de restauration au sein des établissements de la FSCN ont besoin d'une mise en place ou d'un suivi homogène de cet aspect de la restauration.

Le 3 mai 2021 a lieu une rencontre entre les différents prestataires et acteurs de la restauration de la FSCN et Jean Pierre Teyssier afin de définir le rôle de Saveurs Maison dans ce pilotage. Un état des lieux sera effectué avant le 31/08/2021.

Le P.M.S. inclus :

Les documents relatifs aux bonnes pratiques d'hygiène	**Le personnel**	Plan de formation à la sécurité sanitaire des aliments.
		Hygiène personnelle
		Tenue vestimentaire
		Etat de santé du personnel
	L'organisation de la maintenance des locaux et des équipements et du matériel	Description des modalités prévues pour assurer la maintenance des locaux et équipements
	Les mesures d'hygiènes préconisées avant, pendant et après la production	Plan de nettoyage-désinfection
		Organisation (interne ou prestataire)
		Instructions relatives à l'hygiène
	Plan de lutte contre les nuisibles.	Contrat, suivi
	L'approvisionnement en eau	Circuits, plans, attestation de raccordement
	La maîtrise des températures.	Locaux, système, matériel, enregistrement...
	Le contrôle de la marchandise	Contrôle à réception
		Contrôle à expédition
		Les documents liés au contrôle

PROJET DE MISE EN PLACE D'UN CONTRAT D'INTERESSEMENT

Motiver et **récompenser** les salariés investis dans l'entreprise, **fidéliser**, inciter à la **performance** est le premier objectif de ce projet.

Les primes d'intéressement sont **déductibles du résultat de l'entreprise**. Là se trouve donc le second enjeu.

Elles sont imposables pour les bénéficiaires à l'**impôt sur le revenu** sauf si elles sont investies dans des plans d'épargne salariale. (Ou Plan d'épargne entreprise PEE ou plan d'épargne retraite d'entreprise collective PERECO).

L'intéressement semble être l'outil de gestion et de management adapté à l'entreprise pour associer financièrement ses salariés aux résultats ou aux performances de l'entreprise.

L'accompagnement de ce projet se ferait également par le service social et juridique du cabinet Yzico.

Qu'en pensez-vous ?

ANNEXE 1

xpertis cfe

Depuis le 1er Avril,
Expertis CFE conjugue ses
talents avec **Yzico** pour devenir

Plus d'informations sur **yzico-nouvellemarque.fr**

YZICO

AB Restauration
Monsieur Michel ROBAUX
34 Rue du Général Leclerc

54320 MAXEVILLE

FM/DT/CC

Dossier n° : 00764

Objet – **Comptes annuels au 31/12/2020**

Villers-Lès-Nancy, le 22 avril 2021

Monsieur,

A l'issue de la mission de présentation des comptes annuels que vous nous avez confiée, nous vous prions de trouver, ci-joint, les états de synthèse de votre entreprise **arrêtés au 31/12/2020** et établis à partir des pièces, documents et informations que vous nous avez communiqués.

Votre chiffre d'affaires, pour cet exercice, est de **2 607 930 €** ; il est en augmentation de **6.54 %**.

Le taux de marge brute baisse de 2.16 points par rapport à l'exercice précédent. Il se situe à **51.55 %**.

La marge brute s'établit à **1 344 367 €** contre 1 314 810 € pour l'exercice précédent.

Le résultat de cet exercice ressort à **111 488 €**, soit **4.27 %** du chiffre d'affaires.

La capacité d'autofinancement décrit le potentiel de votre entreprise à dégager, de par son activité, au cours de la période, une ressource nouvelle qui pourra être utilisée notamment pour financer la croissance de son activité, financer de nouveaux investissements, rembourser des emprunts, verser des dividendes. Elle s'élève à **177 129 €**, contre 196 682 € au terme de l'exercice précédent.

Le fonds de roulement mesure le bon équilibre entre les besoins à long terme (actif immobilisé net) et le financement à long terme (fonds propres et dettes financières). Lorsque le fonds de roulement est excédentaire, il peut être utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Le fonds de roulement s'élève à **378 742 €**, contre 307 229 € au terme de l'exercice précédent.

Le besoin en fonds de roulement résulte du décalage dans le temps entre les encaissements et les décaissements liés à l'exploitation. Il s'élève à **123 235 €**, contre 95 316 € au terme de l'exercice précédent.

Il résulte de l'évolution de ces indicateurs au cours de l'exercice une trésorerie égale à **255 507 €**. Elle s'élevait à 211 912 € au terme de l'exercice précédent.

Nous vous précisons les points suivants :

- Nous avons pris bonne note que les stocks arrêtés par vos soins s'élèvent à **33 146 €**.

Yzico.fr

- Nous portons à votre connaissance que le contrôle des bases de TVA déclarées fait apparaître des régularisations. Vous devrez les porter sur la prochaine déclaration CA3-CA4, de la manière suivante :
    - TVA trop récupérée : régularisation à porter ligne 15 de la déclaration pour un montant de **1 829 €**.
    - Tva trop déclarée : régularisation à porter ligne 2 c de la déclaration pour un montant de 113 € (base ht à 20% :98€ ; base ht à 10% : 3€ ; base ht à 5.5% : 12€).

  Il est indispensable de préciser dans le cadre réservé à la correspondance page 1 de la déclaration que celle-ci contient les régularisations de TVA déductible et de TVA collectée relatives à l'exercice clos le 31/12/2020.

- Nous attirons votre attention sur l'importance de l'assurance Responsabilité des Dirigeants qui protège les dirigeants des éventuelles mises en cause personnelles qui peuvent mettre en péril leur propre patrimoine.

Nous vous adressons les informations et documents suivants :

- Un exemplaire de vos comptes annuels clos au 31/12/2020.

- L'avenant de reconduction à notre mission à nous retourner dûment signé par mail ou par courrier.

Nous vous précisons que vos comptes annuels sont directement adressés par nos soins à l'administration fiscale.

Nous restons à votre disposition, et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric MORELLI
Expert-Comptable

PRESENTATION DES COMPTES

Exercice 2020

Etude réalisée

Pour : **AB RESTAURATION**

Activité : Restauration collective

Par : **EXPERTIS CFE**
2 allée d'Evry
Villers-Les-Nancy
Tél : 03 83 67 69 00

Expertis cfe
AUDIT & CONSEIL

AB RESTAURATION

expertis cfe
AUDIT & CONSEIL

Le Bilan de votre Année
2020

VOTRE SOCIETE EN QUELQUES CHIFFRES

CA 2 607 K€

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

177 K€

MARGE

1 344 K€

51,55%
du CA

RESULTAT

111 K€

4,27%
du CA

256 K€

PREMIERE PARTIE

ANALYSE DE VOTRE ACTIVITE

Restauration collective

Chiffre d'affaires Recettes de fonctionnement

Exercice 2020	**2 607 200**
Exercice 2019	**2 445 371**

6,62%

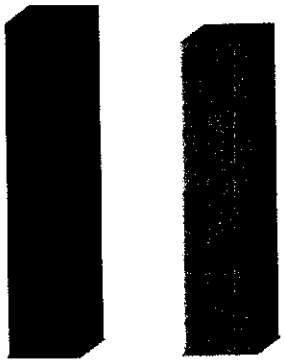

Exercice 2020 Exercice 2019

	2 020	2 019	Variation
Repas Notre Dame de Bon Repos	519 087	539 306	-20 219
Repas ADMR	465 346	524 302	-58 956
Repas sainte famille	357 317	373 463	-16 147
Repas ARS	403 448	340 075	63 373
Repas domicile	278 015	278 169	-154
Repas Saint-Sauveur	240 161	242 842	-2 682
Repas Marpa	47 151	49 074	-1 924
Repas La crèche Farandole	16 262	24 087	-7 826
Repas Autres	280 414	74 051	206 363
	2 607 200	**2 445 371**	**161 829**

Marge brute globale

Exercice 2020	**1 344 367**
Exercice 2019	**1 314 882**

2,24%

6,62%

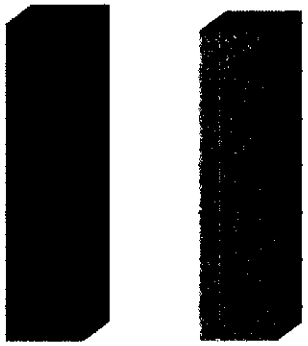

Exercice 2020 Exercice 2019

Taux de marge brute

Exercice 2020	**51,55%**
Exercice 2019	**53,72%**

-4,03%

6,62%

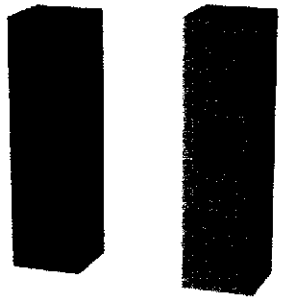

Pour maintenir le taux de marge au niveau de celui obtenu l'an passé, il aurait fallu réaliser 121 187 € de CA en plus.

Charges de fonctionnement

Exercice 2020	**239 522**
Exercice 2019	**230 561**

3,89%

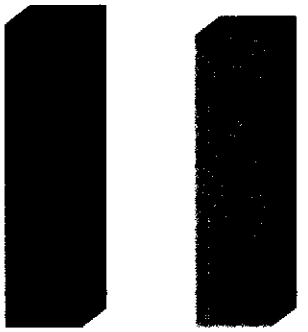

Exercice 2020 Exercice 2019

Les frais généraux sont parfaitement maitrisés et quasi-stables malgré la hausse significative du CA

Principales variations des charges de fonctionnement

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variations Absolues	Variations Relatives
FLUIDES	54 893	58 544	- 3 652	-6%
ENTRETIEN PETIT OUTILLAGE (1)	43 518	30 437	13 081	43%
FOURNITURES DE BUREAU	6 181	6 856	- 675	-10%
SOUS-TRAITANCE GENERALE	2 302	2 312	- 10	0%
CHARGES IMMOBILIERES	25 311	25 311	-	
LOCATIONS ET CREDIT-BAIL MOBILIER	34 316	33 975	340	1%
ENTRETIEN ET REPARATIONS	32 129	35 973	- 3 844	-11%
PRIMES D'ASSURANCE	6 614	6 686	- 72	-1%
PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	-	1 399	- 1 399	-100%
HONORAIRES	23 344	20 566	2 778	14%
PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	2 446	923	1 523	165%
TRANSPORT	43	172	- 129	-75%
FRAIS DE DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	2 628	2 144	484	23%
FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS	4 937	4 480	457	10%
SERVICES BANCAIRES	666	772	- 106	-14%
AUTRES	194	11	184	1700%
	239 522	230 561	8 961	4%

(1) Tenues du personnel

Charges de personnel

Exercice	914 974
Exercice -1	870 504

5,11%

6,62%

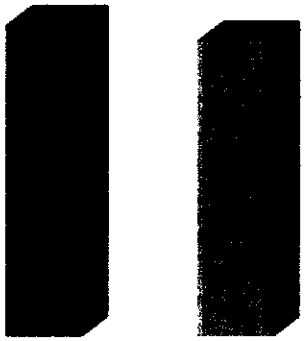

Salaires bruts : 736 k€ contre 656 k€
Charges sociales : 179 k€ contre 214 k€
Exonération de cotisations crise sanitaire
Charges de personnel et personnel prêté : 33% du CA contre 36%

Subventions

Exercice	**47 004**
Exercice -1	

6,62%

Aide Urssaf au paiement des cotisations

Dotations aux amortissements et provisions

Exercice	65 938
Exercice -1	51 717

27,50%

6,62%

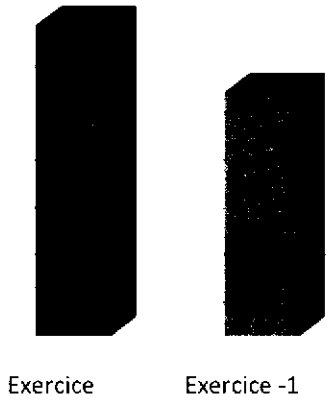

Immobilisations : 55 k€ , dont 8 k€ concernant les acquisitions de l'exercice
IFC : 6 k€
Créances douteuses : 5 k€

Résultat d'exploitation

Exercice	**157 031**
Exercice -1	**154 193**

1,84%

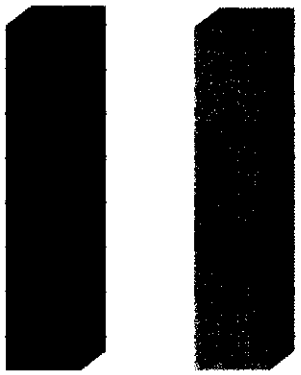

Représente 6% du CA contre 6,3% l'an passé

Résultat financier

Exercice	**-601**
Exercice -1	**-744**

-19,20%

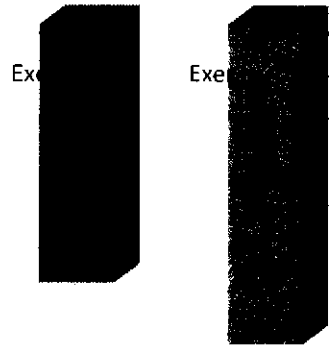

NS

Résultat exceptionnel

Exercice	**-1 053**
Exercice -1	**-1 257**

-16,17%

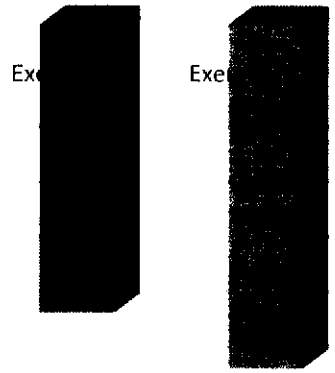

NS

Résultat de l'année

Exercice	111 488
Exercice -1	149 200

-25,28%

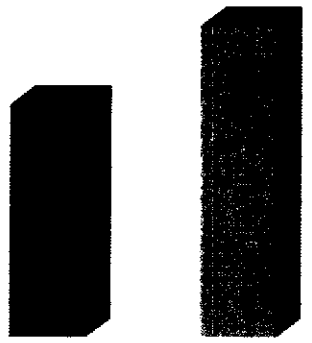

Plus de déficit fiscal reportable
IS de 43 k€

Situation financière

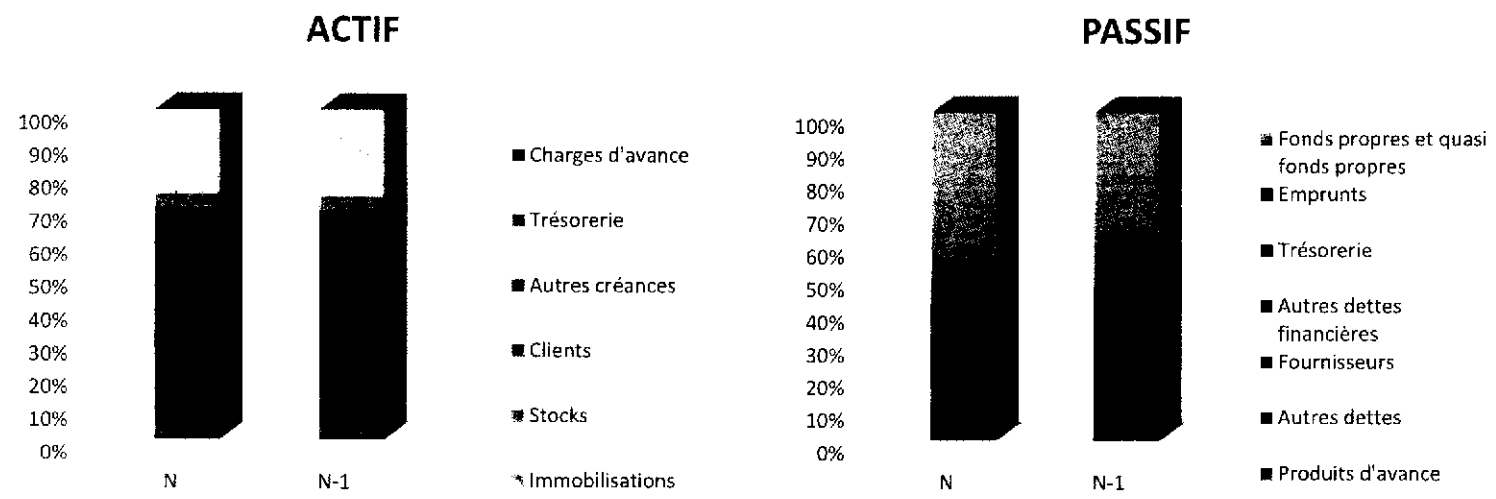

Total bilan 2020 : 959 k€
Total bilan 2019 : 840 k€
Actif : Créance URSSAF et trésorerie
Passif : Fonds propres (Résultat)

DEUXIEME PARTIE

DU RESULTAT A VOTRE TRESORERIE

VOTRE RESULTAT N'EST PAS EGAL A VOTRE SOLDE DE TRESORERIE

Pour pouvoir évaluer votre trésorerie dégagée au cours de l'année 2020, votre résultat doit être corrigé…

A partir du résultat

	Exercice 2020
Résultat de l'année 2020	**111 488**
Charges sans sortie de trésorerie	**65 938**
Produits sans encaissements de trésorerie	**-297**
Capacité de votre activité à générer de la trésorerie	**177 129**

Elle représente la Capacité d'AutoFinancement (CAF) de l'entreprise

Dotation aux amortissements des immobilisations :	54 991	
Dotation à la dépréciation des créances douteuses :	5 134	
Dotation à la dépréciation des stocks :	-	
Dotation aux provisions pour risques et charges :	5 813	
Dotation à la dépréciation des actifs financiers :	-	
Autres amortissements et provisions	-	
Valeur nette comptable des actifs cédés :	-	
Reprise sur dépréciation des créances douteuses :		-
Reprise sur dépréciation des stocks :		-
Reprise sur provision pour risques et charges :		297
Reprise sur la dépréciation des actifs financiers :		-
Autres reprises		-
Quote-part de subventions virée au compte de résultat :		-
TOTAL	**65 938**	**297**
Ctrl		

Pour mémoire, la Capacité d'Autofinancement constatée l'an passé s'élevait à

196 682

Capacité corrigée par l'ensemble des choix de financement

Besoins financiers		
	Report	177 129
Investissements		-79 617
Remboursements de vos emprunts		-25 998
Diminution du solde des comptes courants des dirigeants		
Dividendes versés		
	A reporter	71 514

... et se déduisent les éléments à financer tels que les investissements, le remboursement des emprunts, les dividendes versés ...
Investissements : Robot, rayonnage cuisine, cellule de refroidissement, travaux bureau, mobilier ...

Emprunt : sera soldé en 2022
Investissements : logiciels, licences, fours, chambre froide, vestiaires pour l'essentiel

Et corrigée par les décalages liés à l'exploitation

	Impact sur la trésorerie	
	Report	**71 514**
Stocks		**-1 001**
Créances		**-54 162**
Dettes		**27 244**
	Mouvement net de la trésorerie	**43 595**

Dégradation de la trésorerie provoquée par des effets induits par les décalages de règlements :

- **Les stocks augmentent de** 1 001 €
- **Les créances augmentent de** 54 162 € Clients, URSSAF
- **Les dettes augmentent de** 27 244 € Etat-IS

La conjugaison de ces indicateurs impacte négativement la trésorerie qui diminue consécutivement aux décalages de règlements de 27919 €

L'entreprise a également besoin de financer son cycle d'exploitation :
Elle doit financer ses besoins c'est à dire ses stocks, et le crédit qu'elle accorde à ses clients...
Par ailleurs, elle dispose de ressources grâce à ses dettes fournisseurs, ses dettes vis à vis de l'administration fiscale...

Solde de la trésorerie en fin d'exercice

Solde de la trésorerie 2019	**211 912**
Mouvements de la trésorerie	**43 595**
Solde de la trésorerie 2020	**255 507**

Evolution sur 5 ans

	2016	2017	2018	2019	2020
Chiffre d'affaires	**1 874 470**	**1 971 242**	**2 305 180**	**2 445 371**	**2 607 200**
Résultat	55 645	-80 521	34 537	149 200	111 488
CAF	*85 493*	*-41 716*	*71 601*	*196 682*	*177 129*

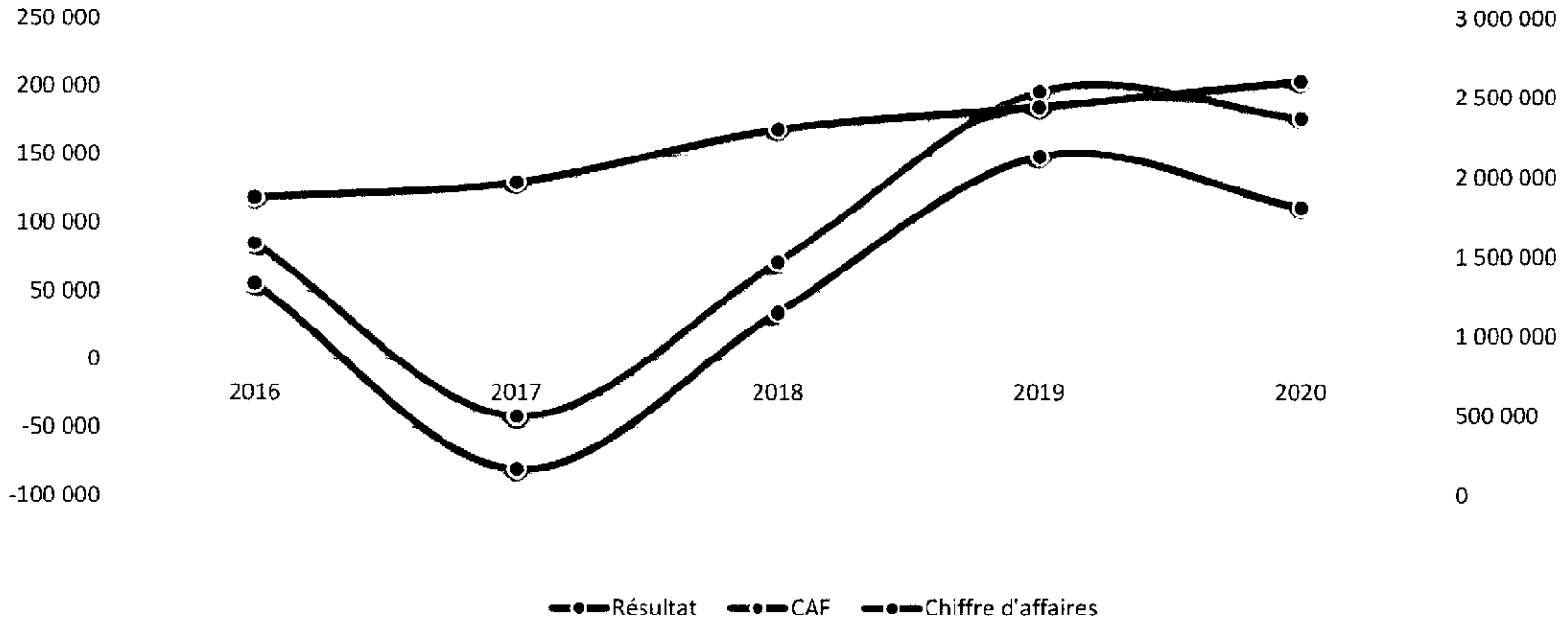

ANNEXE 2

A B RESTAURATION

Société par Actions Simplifiée au capital de 200.000 €

34 Rue Général Leclerc

54320 MAXEVILLE

R.C.S Nancy 507.961.050

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Etabli par NEXIOM AUDIT

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Exco
Nexiom Audit

Technopôle Nancy-Brabois
4 allée de Longchamp - 54600 Villers-lès-Nancy
Tél. 03 83 56 05 66

AB RESTAURATION

Société par actions simplifiée au capital de 200.000 €

34 Rue du Général Leclerc

54 320 MAXEVILLE

R.C.S Nancy 507.961.050

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB Restauration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Exco
Nexiom Audit

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Situation sanitaire

Les faits caractéristiques de l'annexe aux comptes annuels précisent les impacts de la crise sanitaire dans les comptes clos au 31 décembre 2020 qui ont été établis suivant le principe de continuité d'exploitation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Le rapport aux associés du conseil d'administration ne nous ayant pas été communiqué, comme le prévoit l'article L.823-10 du Code de Commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que le non-établissement, la non communication et la non présentation du rapport aux associés constituent une violation des dispositions des articles L.823-10 du Code de Commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil en date du 21 avril 2021.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Exco
Nexiom Audit

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villers-lès-Nancy, le 28 avril 2021

NEXIOM AUDIT
Commissaire aux Comptes

Isabelle CHAILLET

Comptes Annuels 2020

Bilan et compte de résultat

xpertis cfe
AUDIT & CONSEIL

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
*ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	18 920	4 399	14 521	
Autres immobilisations incorporelles				5 600
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	351 703	222 137	129 566	132 326
Autres immobilisations corporelles	178 515	88 682	89 833	71 756
Immobilisations financières				
Prêts	2 300		2 300	1 911
Autres immobilisations financières	7 259		7 259	7 259
Total	**558 697**	**315 218**	**243 479**	**218 853**
*ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.	33 146		33 146	32 875
Produits intermédiaires et finis	9 098		9 098	8 368
Créances				
Clients et comptes rattachés	373 348	5 134	368 214	351 250
Personnel	28 571		28 571	2 108
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 555		5 555	5 387
Autres créances	2 500		2 500	
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	2 100		2 100	
Disponibilités	255 507		255 507	211 912
Charges constatées d'avance	10 840		10 840	10 007
Total	**720 664**	**5 134**	**715 531**	**621 907**
*COMPTES DE REGULARISATION				
Total				
TOTAL ACTIF	1 279 362	320 352	959 010	840 759

Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
*** CAPITAUX PROPRES**		
Capital social ou individuel	200 000	200 000
Réserve légale	20 000	20 000
Report à nouveau	200 245	51 045
Résultat de l'exercice	**111 488**	**149 200**
Provisions réglementées		297
Total	**531 733**	**420 542**
***AUTRES FONDS PROPRES**		
Total		
***PROV./ RISQUES ET CHARGES**		
Provisions pour charges	32 655	26 842
Total	**32 655**	**26 842**
***DETTES**		
Emprunts	*52 700*	*78 698*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	52 700	78 698
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 100	178 900
Personnel	*57 337*	*59 738*
Organismes sociaux	*43 055*	*65 133*
Etat, Impôts sur les bénéfices	*43 888*	*2 992*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*3 680*	*3 595*
Autres dettes fiscales et sociales	*6 862*	*4 319*
Dettes fiscales et sociales	154 821	135 778
Total	**394 622**	**393 376**
TOTAL PASSIF	959 010	840 759

Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	2 607 200	100,00	2 445 371	100,00	161 829	6,62
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 607 200	100,00	2 445 371	100,00	161 829	6,62
Production stockée	730	0,03	2 513	0,10	-1 784	-70,96
Total	**2 607 930**	**100,03**	**2 447 884**	**100,10**	**160 046**	**6,54**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de matières premières	1 263 834	48,47	1 147 889	46,94	115 945	10,10
Var. Stock de matières premières	-271	-0,01	-14 887	-0,61	14 616	-98,18
Total	**1 263 563**	**48,46**	**1 133 002**	**46,33**	**130 560**	**11,52**
MARGE SUR M/SES ET MAT	**1 344 367**	**51,56**	**1 314 882**	**53,77**	**29 485**	**2,24**
PRODUITS						
Subventions d'exploitation	47 004	1,80			47 004	
Autres produits	35 194	1,35	29 437	1,20	5 757	19,56
Total	**82 198**	**3,15**	**29 437**	**1,20**	**52 761**	**179,24**
CHARGES						
Autres achats et charges externes	239 522	9,19	230 561	9,43	8 961	3,89
Impôts, taxes et versements assimilés	49 088	1,88	32 966	1,35	16 123	48,91
Salaires et Traitements	735 659	28,22	656 672	26,85	78 987	12,03
Charges sociales	179 315	6,88	213 832	8,74	-34 517	-16,14
Amortissements et provisions	65 938	2,53	51 717	2,11	14 221	27,50
Autres charges	13		4 378	0,18	-4 366	-99,71
Total	**1 269 534**	**48,69**	**1 190 126**	**48,67**	**79 409**	**6,67**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**157 031**	**6,02**	**154 193**	**6,31**	**2 838**	**1,84**
Produits financiers			90		-90	-100,00
Charges financières	601	0,02	834	0,03	-233	-27,92
Résultat financier	**-601**	**-0,02**	**-744**	**-0,03**	**143**	**-19,20**
RESULTAT COURANT	**156 429**	**6,00**	**153 449**	**6,28**	**2 980**	**1,94**
Produits exceptionnels	297	0,01	150	0,01	147	97,96
Charges exceptionnelles	1 350	0,05	1 407	0,06	-57	-4,02
Résultat exceptionnel	**-1 053**	**-0,04**	**-1 257**	**-0,05**	**203**	**-16,17**
Impôts sur les bénéfices	43 888	1,68	2 992	0,12	40 896	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	111 488	4,28	149 200	6,10	-37 712	-25,28

Comptes Annuels 2020

Annexe légale

Expertis cfe
AUDIT & CONSEIL

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AB RESTAURATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 , dont le total est de 959 010 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 111 488 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014..
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 2 à 7 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
* Matériel de transport : 3 ans
* Matériel de bureau : 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,48 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2012.2014)

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société SAS AB RESTAURATION constate que la crise sanitaire liée à l'épidémie du covid 19 a eu un impact significatif sur son activité, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

La société AB RESTAURATION a perçu des aides aux paiements URSSAF et exonération de charges patronales pour un montant de 47 004 € et 49 821 €.
Elle a bénéficié de l'activité partielle.

Par ailleurs, les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
La valeur comptable des actifs et des passifs
La dépréciation des créances clients
La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
La dépréciation des stocks
Le chiffre d'affaires ;

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 600	18 920	5 600	18 920
Immobilisations incorporelles	**5 600**	**18 920**	**5 600**	**18 920**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	321 799	30 889	985	351 703
- Installations générales, agencements aménagements divers	118 772	32 878		151 650
- Matériel de transport	10 728			10 728
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 885	2 142	890	16 137
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**466 185**	**65 909**	**1 875**	**530 218**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 170	388		9 559
Immobilisations financières	**9 170**	**388**		**9 559**
ACTIF IMMOBILISE	480 955	85 217	7 475	558 697

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	18 920	65 909	388	85 217
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	18 920	65 909	388	85 217
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	5 600	1 875		7 475
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	5 600	1 875		7 475

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		4 399		4 399
Immobilisations incorporelles		**4 399**		**4 399**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	189 473	33 649	985	222 137
- Installations générales, agencements aménagements divers	51 532	15 480		67 012
- Matériel de transport	10 728			10 728
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 369	1 463	890	10 942
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**262 103**	**50 592**	**1 875**	**310 819**
ACTIF IMMOBILISE	262 103	54 991	1 875	315 218

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 430 373 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 300	2 300	
Autres	7 259	7 258	1
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	373 348	373 348	
Autres	36 626	36 626	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 840	10 840	
Total	430 373	430 372	1
Prêts accordés en cours d'exercice	389		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	2 500
Total	2 500

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	297		297	
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	297		297	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			297	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	26 842	5 813			32 655
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	26 842	5 813			32 655
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		5 813			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 394 622 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	52 700	26 467	26 233	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 100	187 100		
Dettes fiscales et sociales	154 821	154 821		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Total	394 622	368 389	26 233	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	25 998			

Prêt de 130 000€ consenti le 28 décembre 2017, avec l'intervention de la société France Active Garantie en qualité de co-preneur de risque, et dans le cadre du Fonds "Loi Galland"

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact. non parvenues	12 111
Provision congés payés	57 337
Charges sociales congés payés	22 360
Charges payer - orga.sociaux	172
Etat autres charges payer	852
Cet	5 026
Total	97 858

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Chges constatées d avance	10 840		
Total	10 840		

Voir rapport de l'expert comptable

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Interêts des emrpunts	*495*
Autres engagements donnés	495
Total	495
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 32 655 euros

L'indemnité de départ en retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation :0.48%
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : 64 ans (non cadres) ou 66 ans (cadres)
- Taux de rotation du personnel : 1.5% (cadres) ou 2% (non cadres)
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2012.2014

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.